50¢

LA LIBERTÉ

Volume 72 No 50 Saint-Boniface, du 28 mars au 3 avril 1986

JOYEUSES PÂQUES

Aux lectrices et lecteurs de La Liberté

J'ai confiance dans l'eau de Pâques

C'est une coutume qu'Adrien Lesage a hérité de son grand-père. C'est une coutume à laquelle il tient. Ce qui n'est pas toujours possible. Surtout lorsque Pâques est tôt au printemps et que le ruisseau est couvert de glace.

Vous connaissez certainement la petite plaisanterie. Pâques tombe un dimanche cette année! Eh oui, contrairement à Noël, par exemple, le dimanche de Pâques n'a pas de date fixe d'une année à l'autre.

L'explication est simple. Le dimanche de Pâques est fixé d'après le cycle lunaire. La fête commémorant la résurrection de Jésus Christ a lieu le premier dimanche suivant la première pleine lune du printemps.

Une coutume qui n'est pas aussi bien connue et qui n'est pas facile à expliquer.

Une coutume qui n'est pas aussi bien connue et qui n'est pas facile à expliquer, mais qui est intimement liée avec le dimanche de Pâques, celle de puiser l'eau de Pâques, se pratique toujours à Notre-Dame-de-Lourdes, chez les Lesage.

"Il faut que ce soit de l'eau coulante," explique Adrien Lesage. "Et il faut puiser cette eau après minuit le matin de Pâques avant le lever du soleil. Souvent, quand Pâques est à la fin du mois d'avril, il fallait se lever à 4h30."

"Quand on était toute la famille, avec les sept enfants et les parents, on puisait deux ou trois seaux d'eau. Le matin de Pâques, on se lavait avec ça. On en mettait deux cruches de côté pour l'année pour traiter certains maux."

L'eau de Pâques avait plusieurs propriétés. Elle ne se gâtait pas. "La mère chez nous avait fait des expériences. Elle avait embouteillé de l'eau puisée le jour de Pâques après que le soleil s'était levé. L'eau s'est gaspillée."

Il croyait

"Une autre fois, la mère disait qu'elle avait embouteillé de l'eau puisée avant que le soleil se lève la journée après Pâques. Au mois de juillet, elle a ouvert la bouteille et l'eau était mauvaise. L'eau puisée le matin de Pâques avant que le soleil se lève était encore bonne."

Elle était aussi réputée être une eau de guérison. "Dans ce temps-là, poursuit le propriétaire du homestead de son grand-père, on mettait ça sur les coupure ou sur les bobos sur le visage. On faisait chauffer l'eau un peu, à la température qu'on voulait. Ensuite on se lavait comme il le faut en disant une prière, la prière qu'on voulait."

On se lavait

"J'ai confiance en ça. Souvent je me lave avec ça. Un peu parce que c'est une tradition. On le fait encore chez nous. Mes filles ont confiance en ça. J'en ai encore de l'année dernière. L'eau ne s'est pas encore gaspillée."

Au début de l'entretien, Adrien Lesage croyait que la tradition était venue du côté de sa mère, Marguerite Brick, une Belge allemande dont la famille s'était rendu à Notre-Dame-de-Lourdes en passant par les États-Unis.

En s'informant auprès de son grand-père et de ses oncles, Adrien Lesage a appris que c'était son grand-père, François Lesage, qui avait apporté avec lui cette coutume lorsqu'il quitta le Québec en 1887.

Suite à la 3



Les Bombers à la Brise
Voir page 15

Gilles Roch veut laisser sa marque

À trois reprises, Gilles Roch a demandé la confiance populaire. En 1980 et 1983 pour devenir commissaire d'écoles dans la Seine. En 1986 pour représenter les électeurs-électrices du comté de Springfield. Et chaque fois, il a obtenu cette confiance.



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Gilles Roch a 33 ans. Il est né à Notre-Dame-de-Lourdes. Il est un entrepreneur de Lorette dont les affaires marchent bien. Et officiellement depuis mardi 25, il est l'un de deux députés francophones du caucus conservateur.

Vous avez dit député francophone? Gilles Roch est "francophone"?

"Je ne suis pas contre la francophonie. Il y a des gens qui essaient de faire croire que je suis anti-francophone. Ce n'est pas vrai. Les Franco-Manitobains n'ont rien à craindre. Je suis un Canadien d'expression française. Les gens peuvent communiquer avec moi dans les deux langues. Mon travail comme commissaire d'écoles prouve que j'ai aidé les francophones comme les anglophones".

Pourtant, Gilles Roch ne s'est-il pas mis les parents francophones à dos en parlant de ségrégation à l'école de Lorette? "L'école est là pour éduquer les enfants. La culture, c'est aux parents de la donner. Dans les foyers, ça parle anglais à la maison. Les parents veulent que l'école fasse le travail pour eux. Je trouve que les récréations devraient être organisées en fonction des groupes d'âge plutôt que linguistiques. Après l'école, ils vont parler en anglais quand même!"

"Les francophones ce n'est quand même pas un groupe monolithique. Je suis né de parents Canadiens français, je demeure dans une place canadienne-française. Je n'ai pas appris l'anglais avant l'âge de cinq ans. Je ne suis pas capable de cacher que j'ai un accent français. Mais moi je prends une position réaliste. Je m'oppose à l'enchâssement de droits. Je crois qu'il faut amener les services en français graduellement, comme en Ontario."

Pourtant, Gilles Roch n'a eu droit qu'à des applaudissements de politesse quand il a présenté la position de son parti sur les droits francophones à l'assemblée annuelle de la SFM le 1er mars. (*)

Un entretien avec le député de Springfield

"Le français n'a pas besoin d'avoir un statut officiel parce que tu vires les gens contre toi. On est de 6 à 8 pour cent. Même si on se déclarait officiellement bilingue, on ne le serait pas. Si t'as pas le nombre, si la vaste majorité n'est pas capable de fonctionner en français, essentiellement, c'est pas mal dur de dire qu'on est bilingue, même si on se déclare bilingue officiellement."

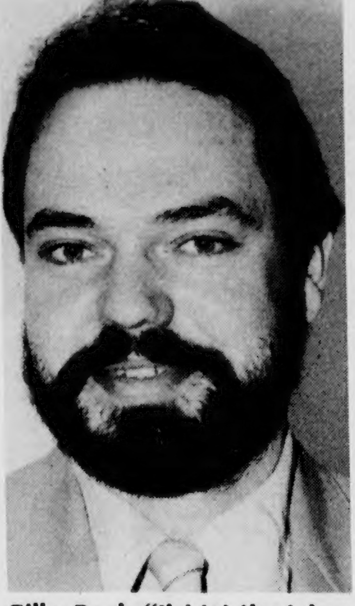
*** La position du parti progressiste-conservateur, que Gilles Roch épouse entièrement, réitérée par Gary Filmon durant la campagne électorale, est la suivante:**

1) Nous n'enchâsserons pas des droits linguistiques additionnels pour les francophones.

2) Nous ne donnerons notre accord à aucune extension injustifiée de services en français dans des ministères ou des société de la Couronne.

3) Avant de nous engager dans quelque proposition d'amendement constitutionnel, que ce soit sur la langue ou tout autre sujet, nous tiendrons des audiences publiques à l'échelle de la province et serons guidés par les résultats de ces audiences.

Les néo-démocrates ont essentiellement la même position, sauf en ce qui a trait à des audiences publiques. Mais comme personne ne parle d'amendement constitutionnel, la promesse de tenir des audiences publiques ne signifie vraiment pas grand chose...



Gilles Roch. "J'ai été élevé dans la politique. Mon père était maire de Notre-Dame-de-Lourdes. J'ai toujours suivi ça. Avec le temps, tu te formes des opinions, et tu penses que t'es capable d'en faire autant qu'un autre". Le député de Springfield ne sera plus "un partenaire actif dans l'entreprise familiale". Il compte rester commissaire d'écoles au moins jusqu'au règlement final de la rationalisation des écoles de la Seine.

Gilles Roch n'a "jamais senti le besoin de faire la promotion de choses en français". Parce que, précise-t-il, "j'ai toujours eu les choses en français. Et je n'ai pas de problème d'aller d'une langue à l'autre".

Le député de Springfield note aussi: "Je n'ai jamais eu peur de dire mon opinion sur un sujet quand je suis connaissant. Il faut que les gens acceptent que je ne suis pas un hypocrite. Je donne mes positions avant et je m'y tiens". Gilles Roch concède cependant de bon coeur qu'il ne connait pas le dossier des droits constitutionnels à fond. Je ne suis pas avocat. Mais j'en connais assez pour représenter les gens".

La crise en 1983 sur la garantie constitutionnelle de services en français est "une des raisons importantes" qui ont incité Gilles Roch à obtenir la nomination du parti conservateur dans Springfield. "J'ai pas aimé ça qu'un gouvernement vienne nous dire ce qui est bon pour nous autres. J'ai été insulté par l'accord secret entre la SFM et le gouvernement provincial. La SFM a négocié comme si elle représentait tous les Franco-Manitobains. Alors que la SFM représente uniquement ses membres."

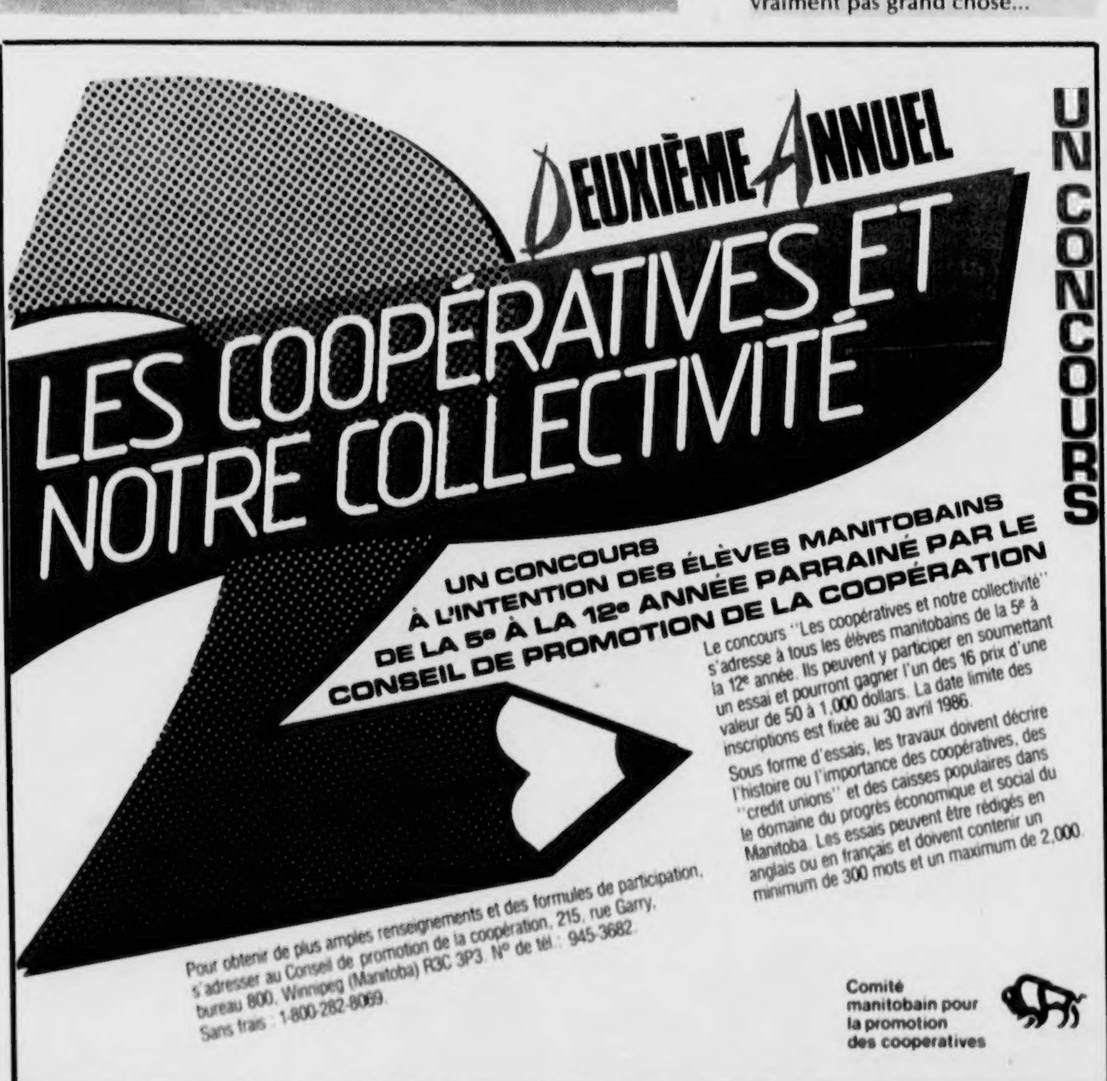
La liberté de l'individu est de plus en plus réduite quand le gouvernement passe des lois sur le port obligatoire du casque ou de la ceinture de sécurité. On se fait dire quoi faire par le grand frère".

Gilles Roch l'a répété et répété durant sa campagne électorale: "Je suis un gars du peuple. Jamais je n'ai été assis derrière un bureau. Je m'identifie avec les gens de la rue. Pour moi, les bureaucrates doivent travailler pour les contribuables."

Sa motivation

Son rôle comme député? "Essentiellement représenter le peuple, pousser pour les gens de Springfield." (*Dans le cas de Lorette, ça veut dire l'amélioration du 405 entre le village et Ile-des-Chênes*). La recette pour la réélection? "Aider les gens quand ils ont des problèmes et ne pas prendre du support pour acquis. (*Gilles Roch n'a pas obtenu la majorité des voix chez lui*). C'est de notre faute, pour Lorette. J'ai estimé que je gagnerais, alors je n'ai pas travaillé assez dans le village. Mais pour un village qui n'est pas conservateur, le vote conservateur a beaucoup augmenté".

Où Gilles Roch puise-t-il sa motivation? "Ce n'est pas le salaire de député qui me motive. La piasse, je peux en faire plus en affaire qu'en politique. Ça sonne un peu comme un cliché, mais je veux faire ma contribution. Je veux partir de cette terre en ayant laissé ma marque sur la société. Certains l'auront aimé. D'autre non. On ne peut pas plaire à tout le monde. Quand on veut plaire à tout le monde, on finit par ne plus plaire à personne. Moi, je dis ou je suis".



CAYOUCHE



POURQUOI CHERCHEZ-VOUS PARMI LES MORTS CELUI QUI EST VIVANT? LUC 24-5.

PÂQUES

Il est assez facile de comprendre pourquoi Adrien Lesage s'était trompé au début. Encore petit garçon, il accompagnait sa mère au ruisseau qui coulait juste derrière la maison sur la terre paternelle puiser l'eau de Pâques.

Comment expliquer que c'était sa mère qui allait puiser l'eau de Pâques? "Ma mère était tellement matinale", répond le père de cinq enfants. "C'était rare qu'elle n'était pas debout dès quatre, cinq heures du matin. Mon père, lui, se levait vers six heures pour faire le train."

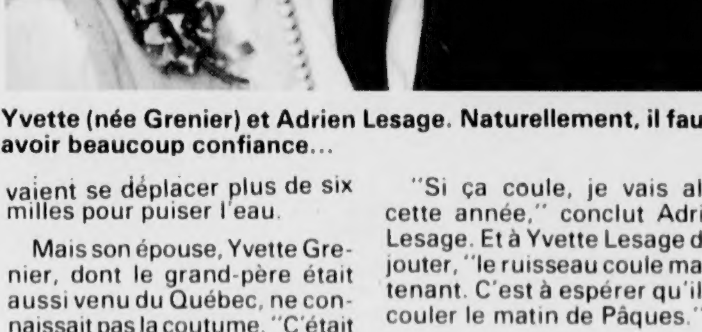
La coutume de puiser l'eau de Pâques n'était pas très répandue dans la région de Lourdes. Adrien Lesage se souvient que cette coutume existait chez ses oncles. Même que certains de ses oncles devaient se déplacer plus de six milles pour puiser l'eau.

Mais son épouse, Yvette Grenier, dont le grand-père était aussi venu du Québec, ne connaissait pas la coutume. "C'était quelque chose de nouveau pour moi," explique-t-elle.

"Si ça coule, je vais aller cette année," conclut Adrien Lesage. Et à Yvette Lesage d'ajouter, "le ruisseau coule maintenant. C'est à espérer qu'il va couler le matin de Pâques."

Lucien CHAPUT





Yvette (née Grenier) et Adrien Lesage. Naturellement, il faut y avoir beaucoup confiance...

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journale de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe No 0477

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Livre premier Léonie

Août 1985. Marguerite, la petite dernière de Léonie Lambert, retrouve sa mère dans la cuisine. La mort de Louis Lambert, dans un accident de travail, le jour d'avant, les a empêchées de bien dormir. Elle lui propose de préparer le café.

Méthodiquement, Marguerite s'était mise à l'oeuvre. Elle remplit la bouilloire d'eau et la brancha à la prise du comptoir près de la fenêtre. Sans perdre son élan, elle sortit la carafe et le filtre, les déposa sur le petit rond du poêle et se dirigea vers le frigo chercher le café.

Assise à la table de la cuisine, Léonie Lambert suivait les mouvements de sa petite dernière. C'était elle, pensa Léonie, qui lui avait dit de conserver le café dans le réfrigérateur. Comme ça, le café reste toujours frais, toujours à son meilleur, lui avait expliqué Marguerite, sa petite Marguerite devenue sans que Léonie s'en soit rendue compte, une jeune femme.

Louis n'avait rien compris au début. Un bon matin, il avait voulu surprendre sa femme. Levé plus tôt qu'elle, il avait décidé de faire le café. Un léger bruit avait réveillé Léonie. Prenant appui sur un coude, elle avait soudainement aperçu son mari, debout à la porte de leur chambre à coucher, le percolateur à la main.

Elle n'avait pu s'empêcher de remarquer l'irritation sur le visage de son Louis. Ninni, lui avait-il reproché, t'as oublié d'acheter du café? J'ai regardé partout, y'a pu de café dans la maison. T'aurais pu me le dire. J'aurais pu passer chez White's après l'ouvrage.

Mais non, Louis, le café est dans le fridge, lui avait répondu Léonie. Dans le fridge?? Louis n'en croyait pas ses oreilles. Dans le fridge?? En un instant, l'expression du visage de Louis

27 était passée de l'irritation au bouleversement, ne s'arrêtant même pas à l'étonnement.

Louis avait été franchement inquiet. Dans le fridge, ma Ninni? Mais ça fait pas de bon sens! Qu'est ce qui te prend de mettre le café dans le fridge?

Maggie m'a dit que ça garderait le café plus frais Louis, que ça ferait du meilleur café, avait répondu en invoquant la légitime défense, l'épouse surprise dans son lit.

Y'a rien de mal avec ton café, Ninni, rien du tout. Pas besoin de le mettre dans le fridge. C't'idée quand même. Où c'est que Maggie a pêché ça?

Ça avait été la même histoire lorsque Marguerite avait offert le café filtre à sa mère. Louis les avait boudées, ces premières tasses que lui avait préparées son épouse avec le cadeau de sa petite dernière.

Ça goûte pas pareil, avait-il rouspété.

J'ai pas encore le tour, Louis. Attend la prochaine fois. J'ai peut-être pas mis assez de café. J'vais demander à Maggie de m'expliquer comment le réussir, avait répondu Léonie sans comprendre la source de l'irritation de son mari.

C'est vrai qu'avec le percolateur, elle ne ratait jamais le café. Il avait tellement servi. Louis lui avait offert le beau percolateur il y avait si longtemps. Il avait été tellement fier de son coup cette journée-là.

Regarde Ninni, t'as rien qu'à mettre l'eau et le café le soir et le pluger sur le poêle. Avec le timer du poêle, la cafetière va partir toute seule. Et quand le café est fait, la cafetière arrête toute seule. Comme ça, quand tu te lèves, Ninni, le café est déjà fait, lui avait-il raconté, émerveillé.

C'est vrai que c'était une belle cafetière. Le chrome était d'une brillance éblouissante, rehaussée par la poignée et la base en plastique noir qui lui conférait une certaine élégance. Mais c'est trop beau pour s'en servir à chaque jour, lui avait-elle reproché gentiment. Il faudrait juste s'en servir pour la visite.

C'est vrai aussi que le nouveau percolateur faisait du bon café. T'as raison Louis, avait-elle concédé. Mais les années passèrent avant que le plus beau cadeau de son époux trouve une utilisation quotidienne. Les enfants allaient à l'école. Louis quittait toujours la maison avant sept heures. Léonie avait pris l'habitude de se lever plus tôt que nécessaire. Ça lui prenait quelques moments de paix, question de passer un quinze minutes seule, assise dans la cuisine de sa maison encore endormie, sirotant un café en parfaite solitude, avant de préparer les déjeuners, les enfants et le mari pour l'école et le travail.

L'arôme du café sortit Léonie de sa rêverie matinale. Marguerite lui versa une bonne tasse de cette merveilleuse infusion dont elle savait qu'elle ne pouvait plus se passer. En portant la tasse à ses lèvres, Léonie ne put s'empêcher de remarquer que Marguerite avait eu la délicatesse de choisir une tasse qui n'avait pas les fameux Number One Mom, ou Number One Grandma, ou Number One Wife inscrits sur le côté.

En goûtant le liquide isabelle, Léonie crut comprendre finalement le fond des objections de Louis. Le café avait beau être conservé au réfrigérateur, le café avait beau être préparé avec tous les soins possibles, ce matin, en tout cas, il avait un arrière-goût amer, un goût que n'avait jamais eu le café préparé par le percolateur offert par son Louis.

(À suivre)

 28

télé HORAIRE du lundi 31 mars au dimanche 6 avril

CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00 **CE SOIR**
21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 31 mars

18h30 À guichets fermés
Dernière émission de la série. "NOUVEAUX TALENTS". Réal.: Richard Simoens.

19h00 Le Vagabond

19h30 Poivre et sel
Hector et Marie-Rose partent en guerre contre le concurrent d'Arthur.

20h00 La Bonne Aventure
Un acheteur sérieux s'intéresse à la maison de Blanche. Michèle reçoit une visite surprise.

20h30 Le Parc des Braves
Marie se rend à Halifax pour tenter de convaincre les autorités militaires de libérer Simon.

22h15 Best-sellers
Tous les fleuves vont à la mer. À la mort de ses grands-parents, le jeune Éric doit aller vivre chez Joseph et Anna. Après dix-huit ans, Paul et Anna se rencontrent à nouveau, ce qui suscite la jalousie de Joseph.

23h15 Une femme nommée Golda
Drame biographique réalisé par Alan Gibson. Avec Ingrid Bergman. En Palestine, le courage et la détermination de Golda lui valent des responsabilités de plus en plus lourdes.

mar. 1er avril

19h00 Cap Danger

19h30 L'agent fait le bonheur
Mademoiselle Julien. Carmen se retrouve dans une situation difficile alors qu'elle se fait passer pour une call-girl.

20h00 Monsieur le ministre
Louise se confie à Alain. Arlette est froissée parce qu'Henri veut partir sans elle dans sa tournée européenne.

20h30 Manon
La demande en mariage. Manon reproche à Gerry d'être incapable de prendre des décisions importantes dans sa vie. Gerry la demande alors en mariage.

22h20 Dallas

23h20 Rencontres
Inv. Hélène Pelletier-Baillargeon, écrivaine.

23h50 Cinéma
Le Prisonnier d'Alcatraz (Birdman of Alcatraz). Drame psychologique réalisé par John Frankenheimer. Avec Burt Lancaster.

mer. 2 avril

19h30 Paul, Marie et les enfants
La récréation. Paul et Marie partent pour le week-end. Thomas, Catherine et Benoit ont bien l'intention d'en profiter.

20h00 Le Crime d'Ovide Plouffe
(dern. de 6)
La famille impose à Ovide un voyage de réconciliation avec Rita. À la toute dernière minute, Ovide refuse de monter dans l'avion et laisse Rita partir seule.

22h50 Le Sens des affaires
(Dernière)

23h20 Cinéma
Les Visiteurs du soir. Drame réalisé par Marcel Carne. Avec Jules Berry, Maria Déa, Arlette et Alain Cuny. En 1485, un couple de ménestrels est envoyé par le diable pour corrompre les invités d'un château (Fr. 42).

jeu. 3 avril

18h30 Les Grands Films
La Femme de mon pote. Comédie réalisée par Bertrand Blier. Avec Coluche, Isabelle Huppert et Thierry Lhermitte. Deux amis gagnent confortablement leur vie dans une station de sports d'hiver. Beau garçon, l'un d'eux a beaucoup d'aventures sans lendemain, jusqu'au jour où il rencontre une jeune fille et qu'il l'installe dans sa maison (fr. 83).

20h30 Vedettes en direct

23h30 Cinéma
La Route de la violence (White Line Fever). Film réalisé par Jonathan Kaplan. Avec Jan-Michel Vincent, Kay Lenz et Don Porter. À sa démobilisation, Carrol Jo Hummer reprend son métier de camionneur. Il refuse de se mêler aux trafics illégaux qui ont cours dans le milieu et s'attire l'inimitié des gens en place (amér. 75).

ven. 4 avril

18h30 À plein temps
Le printemps de Carole. Carole tente sa chance une seconde fois sur le marché du travail. Va-t-elle tenir le coup?

19h00 Le Monde merveilleux de Disney
Le chat qui vient de l'espace **(1re de 2)**. Un vaisseau spatial venu d'une autre galaxie tombe en panne et laisse un chat sur la terre parmi les humains.

20h00 Série Plus Chronique policière
(5e de 6)
Nommé sénateur, Billy Lee passe la majeure partie de son temps à Washington mais garde sa propriété de Delano. Il recommande la nomination de Tyler Watts au poste de chef de police, ignorant qu'il s'agit d'un Noir.

22h20 En tête

23h20 Vivre en forme
Est-ce bien raisonnable? Comédie policière réalisée par Georges Lautner. Avec Miou Miou, Gérard Lanvin et Eva Harling. Une jeune journaliste niçoise se rend à Paris pour consulter un juge reconnu pour sa détermination, à propos d'une histoire de meurtre camouflé. (fr. 82).

sam. 5 avril

14h30 Ciné-famille
Les Aventures de Tintin: l'Ile Noire. Dessins animés réalisés par Ray Gossen d'après l'album de bandes dessinées de Hergé. Tintin et le capitaine Haddock sont témoins d'un atterrissage forcé qui les lance à la poursuite de bandits. Cette aventure les mènera de l'Angleterre à l'Ile Noire, en Écosse.

Le Chien botté. Dessins animés. Les aventures de trois mousquetaires canins et de Dartagnan. C'est la lutte entre les chats du Cardinal et les chiens du Roi pour retrouver le collier que la Reine avait donné en gage d'amour à ses amoureux (russe 81).

18h00 Samedi de rire

19h00 La Soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Sabres de Buffalo affrontent les Canadiens.

22h05 Télé-sélection
Le Casse des rois mages. Un bourgeois organise le vol du coffre de banque d'un riche Israélite qui s'est pris d'amitié pour lui (fr. 77).

dim. 6 avril

10h00 Le Jour du Seigneur
Célébration de la messe à l'église Notre-Dame-de-L'Espérance de Ste-Foy, Québec.

11h00 La Semaine verte Le Parc national du mont Riding au Manitoba.

12h00 Propos et confidences
Anne Hébert

12h30 Le Mystère de Henry Moore

14h00 Portrait de Narciso Yepes

16h00 Second regard
Le Père Guy Bruneau, capucin: peintre, graveur, verrier, sculpteur...

18h30 Les Beaux Dimanches
Tapis rouge pour Luc Plamondon.

19h40 Le Téléjournal
Anim. Jean Ducharme.

20h00 Les Beaux Dimanches
La Défense du Canada (dern. de 3). *Entre deux feux.* Le Canada est devenu un territoire stratégique dans ce que Gwynne Dyer appelle un "no man's land nucléaire". Notre pays est entre deux feux: la Russie et les États-Unis.

21h00 Les Beaux Dimanches
Ciné-festival. Métropolis. Version musicale et mise en couleurs de ce classique du cinéma muet, tourné par Fritz Lang en 1926. Une minorité de privilégiés habitent Métropolis, cité futuriste qui peut vivre grâce à un grand nombre d'esclaves trimant dans la ville souterraine.

22h30 Les Nouvelles du Sport

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

L'asthme expliqué en 13 questions

Comment soulager les asthmatiques? Bien que l'on ne puisse pas guérir de l'asthme, il est possible d'atténuer les crises. Et pas seulement en prenant des médicaments.

Qu'est-ce que l'asthme?

L'asthme est une maladie qui provoque des problèmes respiratoires. Il se caractérise par des crises répétées de suffocation dues au rétrécissement des voies respiratoires.

Pourquoi ce rétrécissement?

Les fibres musculaires qui entourent les bronches se resserrent. Les parois internes des bronches enflent et un surplus de secrétions les obstruent.

Quelles sont les conséquences de ce rétrécissement?

L'air circule plus difficilement et la respiration est rendue mal aisée. L'air inspiré peut faire un sifflement. L'asthmatique peut aussi tousser ou cracher.

Est-ce une maladie grave?

Lorsqu'il n'est pas contrôlé, l'asthme peut empêcher de mener des activités normales. Les crises peuvent être bénignes ou graves. Mais l'asthme est rarement fatal.

L'asthme est-il répandu?

L'asthme affecte environ 5 à 10 pour cent de la population. N'importe qui peut en être atteint, quel que soit son âge. L'asthme est très répandu chez les enfants. La moitié des jeunes atteints d'une maladie chronique souffrent d'asthme et on lui impute 25 pour cent des absences scolaires.

Est-ce une maladie contagieuse ou héréditaire?

L'asthme n'est pas contagieux. En revanche, il existe parfois une certaine prédisposition familiale.

Un asthmatique peut-il guérir?

L'asthme peut être contrôlé, mais ne peut être guéri. Toutefois la connaissance de la maladie a réalisé des progrès notables qui ont permis la mise au point de médicaments efficaces pour réduire la fréquence et la gravité des crises. Et donc de soulager les asthmatiques.

Qu'est-ce qui déclenche une crise d'asthme?



Stéphane JARRE

SANTÉ

Les facteurs qui provoquent les crises varient d'une personne à l'autre et même, d'une crise à l'autre. Parmi les plus courants: allergies aux pollens et aux moisissures, aux poils et aux plumes d'animaux, à certains aliments; vapeurs de produits d'entretien, aérosol; poussières; produits industriels; pollution de l'air; air froid, humide ou brusque changement de température; activité physique; position horizontale pendant le sommeil; émotions, infections, fumées...

Comment contrôler les crises?

La plupart des médicaments prescrits aujourd'hui sont très efficaces et n'ont que peu d'effets secondaires. Le mieux est donc de consulter un médecin qui définira un traitement adéquat. Mais pour que les médicaments soient plus efficaces, il faut les prendre au tout début d'une crise d'asthme et donc savoir reconnaître les signes avant-coureurs?

Quels sont les signes avant-coureurs d'une crise d'asthme?

Une sensation d'oppression dans la poitrine, un léger sifflement dans la respiration, une respiration difficile, de la toux ou un sommeil agité sont autant de signaux d'alerte.

Que faire pour atténuer la crise?

La crainte ou l'irritation qui apparaissent au début de la crise accentuent les difficultés respiratoires. Il faut donc apprendre à se détendre et faire régulièrement des exercices de relaxation.

Comment se relaxer?

L'association pulmonaire manitobaine qui propose actuellement une session d'information sur l'asthme (774-5501) conseille l'exercice suivant:

1. Assoyez-vous bien droit(e) sur une chaise, en laissant les bras pendre mollement de chaque côté du corps. Respirez lentement et calmement.

2. Restez assis(e) une ou deux minutes les yeux fermés.

3. Contractez légèrement les muscles du visage en fronçant les sourcils. Comptez jusqu'à 2. (Ne retenez pas votre souffle). Laissez les muscles du visage se détendre complètement. Comptez jusqu'à 4.

4. Serrez les poings, haussez les épaules et contractez les muscles des bras. Comptez jusqu'à 2. (Ne retenez pas votre souffle).

5. Baissez les épaules et laissez les bras pendre mollement, mains ouvertes. Comptez jusqu'à 4. Continuez à respirer lentement et régulièrement.

6. Contractez les muscles des jambes et des pieds. Comptez jusqu'à 2.

7. Détendez-vous complètement. Laissez vos muscles se relâcher de la tête aux pieds. Comptez jusqu'à 4.

Refaites l'exercice en entier 2 ou 3 fois.

Que faire d'autre pour atténuer les crises d'asthme?

Si l'asthmatique est aussi un fumeur, il serait préférable d'arrêter. S'il est non-fumeur, il lui faut éviter la pollution des fumeurs et proclamer son droit à l'air pur.

Une alimentation saine apporte l'énergie nécessaire pour combattre les infections et fournit plus d'oxygène à l'organisme tout en réduisant la fatigue. Il n'existe cependant aucun régime diététique qui rendrait inutile la prise de médicaments.

L'art de remplir sa déclaration d'impôts



Apprenez à bien gérer votre budget.

Arthur CHAPUT

FINANCES

Nous voilà donc en plein dans le temps de la préparation des déclarations d'impôts sur le revenu pour l'année 1985. Voici quelques idées et quelques pistes à suivre pour faciliter ce rituel.

D'abord entendons-nous. Si votre revenu annuel pour l'année dernière ne dépasse pas 4 140$, vous n'avez même pas besoin de lire la suite de cette chronique. Sauf évidemment si des remboursements vous reviennent! (*c'est-à-dire si vous avez payé des impôts ou si vous bénéficiez de crédits d'impôt*).

Cette petite précision apportée, un conseil s'impose tout de suite. Pour bien préparer sa déclaration d'impôts, il faut d'abord bien s'organiser. Rassemblez tous les documents nécessaires:

- déclaration personnelle et formules spéciales si nécessaire;
- feuillets de renseignements;
- T4, T4A et autres pour salaires et pensions;
- T5, T600, T3 et autres pour revenus de placements;
- reçus officiels pour REER, scolarité, cotisations, dons de charité, contributions politiques et autres;
- autres informations et renseignements (*documents de vente de maison, de location de propriété, de gains capitaux...*)

Aussi, comme il y a rarement de gros bouleversements, référez-vous à votre déclaration de 1984. C'est très utile comme aide-mémoire. (*Dans ces affaires, il est préférable de toujours tout garder!*)

Plusieurs montants dépendent de quelqu'un d'autre de votre famille immédiate. Alors assurez-vous que vous disposez aussi de l'information nécessaire pour la déclaration de votre conjoint(e). (*Ainsi, si vous avez droit à une exemption de marié(e) ou d'autres déductions ou crédits transférables de votre conjoint(e), vous aurez à préparer sa déclaration en même temps que la vôtre*).

Dans la plupart des cas, commencez par la déclaration la plus simple, ou avec le moins de revenus, et passez ensuite aux plus compliquées.

Les changements de 1985 peuvent être très importants pour certaines personnes, mais n'affecteront pas la plupart des contribuables. Le Guide des impôts pour 1985 est, encore une fois, assez bien préparé. Étudiez-le si vous avez des problèmes spécifiques. La déclaration elle-même est semblable à celle de 84. Référez-vous à la section du Guide intitulée "**Sommaire des principales modifications fiscales pour 1985**" pour savoir de quelle manière les changements de 85 pourraient vous toucher. (*Notons: disparition du Régime enregistré d'épargne logement; et l'ajout de l'exemption des gains en capital*).

En principe, la déclaration d'impôt d'une personne avec des revenus de salaires et de placements est assez facile à préparer en suivant la déclaration elle-même. Mais la situation peut se compliquer pas mal à l'intérieur de l'unité familiale. Voyons quelques uns des principaux choix que vous pouvez faire. Ou ne pas faire (*L'art de "jouer" avec au moins deux déclarations!*).

1) **Règle générale:**

Celui ou celle qui a le plus gros salaire utilise au mieux les déductions disponibles (*les enfants...*) pour profiter du meilleur taux marginal.

2) **Revenus:**

Celui ou celle qui gagne le revenu qui a permis un placement doit déclarer les profits du placement. Pour ceux qui ont plus de 1000$ de revenus de placements éligibles pour une déduction, essayez d'abord d'avoir au moins 1000$ pour chacun des époux, puis de le répartir à l'époux au revenu le plus bas.

Le revenu des allocations familiales doit être déclaré par celui qui déclare les enfants. C'est celui qui a eu l'argent de l'allocation pour un enfant qui n'est plus à charge qui doit le déclarer. (*Enfant à charge: moins de 18 ans; ou étudiant à temps plein; ou infirme*).

Vous pouvez aussi déclarer le revenu de dividendes de votre époux si c'est avantageux. N'oubliez pas de le faire surtout lorsque le conjoint ne peut utiliser le plein montant du crédit d'impôt pour dividendes.

3) **Déductions et exemptions:**

Les enfants à charge devraient normalement être déclarés par le conjoint au revenu le plus élevé. Il en va de même pour la déduction relative aux études des enfants.

Les frais médicaux peuvent être groupés et déclarés par l'un ou l'autre conjoint. Il est souvent avantageux que celui avec le revenu le plus bas utilise cette déduction, parce qu'il faut soustraire 3 pour cent du revenu net du total de la facture des frais médicaux.

Frais médicaux:	1 000$	1 000$
Revenu net:	20 000$	10 000$
(3 pour cent:	*600$)*	*300$*
Déduction éligible:		
1 000$ - 600$ = **400$**		
1 000$ - 300$ = **700$**		

Les reçus des dons de charité sont transférables d'un conjoint à l'autre. Il est souvent avantageux que celui au revenu le plus élevé déclare tous les dons de charité.

Les reçus pour des contributions politiques peuvent aussi être transférées d'un conjont à l'autre. Faites le calcul pour voir s'il y a quelque chose à gagner.

La personne aveugle, au lit ou dans un fauteuil roulant, peut avoir droit à une déduction de 2 500$ (*voir le Guide, ligne 246*).

Les personnes âgées peuvent avoir le choix entre utiliser la déduction spéciale pour personne aveugle, au lit ou dans un fauteuil roulant ou déclarer les frais de séjour dans une maison de santé comme dépense médicale. (*Il s'agit de prendre la déduction la plus avantageuse. Mais pas les deux*).

N'oubliez pas!

La personne célibataire (*ou qui vit en concubinage*), séparée, divorcée, veuve peut avoir droit au montant de l'exemption de marié(e) pour un enfant à charge. C'est une exemption de 3 630$ au lieu de 710$ dans plusieurs cas. Ça vaut la peine de ne pas être oublié.

Les frais de scolarité sont seulement déductibles par l'étudiant et ne peuvent pas être déclarés par les parents.

Enfin, n'oubliez pas les déductions transférées d'un conjoint à l'autre selon l'annexe 2 de la déclaration (*si le conjoint n'est pas imposable*).

Je le redis en conclusion: servez-vous du Guide général d'impôts pour les résidants du Manitoba. À la fin du Guide, vous trouverez un numéro de téléphone pour appeler Revenu Canada. Mais attention: Revenu Canada n'assume pas la responsabilité des affirmations faites au téléphone par ses employé(e)s!

Le 30 avril, tout sera terminé. Pour une autre année.

LA PAROLE

La Parole: L'Herbe sèche, la fleur se fane, Mais la parole de notre Dieu, subsistera toujours!

Il était une fois...

Il était une fois un pasteur de New-York (mais ça pourrait tout aussi bien être n'importe où) qui défiait le royaume de Satan en annonçant l'Évangile dans cette jungle de béton.

Il n'avait pas froid aux yeux, et il était reconnu comme étant un homme de Dieu radical qui n'avait pas peur de confronter les gens et d'appeler le mot péché par son nom.

Il était rempli de compassion pour les gens du ghetto où il habitait, lui et sa famille. Il arpentait les trottoirs et les allées obscures, parlant de l'amour de Jésus et du jugement à venir, aux drogués, aux prostitués et aux ivrognes.

Il prêchait ses sermons à ciel ouvert, au coin des rues grises et sales entre les cris des enfants qui jouaient ou ceux des plus grands qui l'insultaient. Il aurait pu être un homme important et prospère dans le monde des affaires, mais Wall Street n'était pas pour lui, car il avait décidé de choisir le chemin que Dieu lui avait tracé. Il aurait pu travailler de 9 à 5 à jouer du crayon derrière un bureau, mais il aimait mieux servir de la soupe aux pauvres de son quartier.

Il aimait sa femme et ses enfants, et il était un père de famille exemplaire. Il était une source d'encouragement pour tous ceux qu'il rencontrait. Il resplendissait de l'amour de Jésus. Ce pasteur prêchait l'Évangile, croyait l'Évangile, et vivait l'Évangile.

Malgré que dans les milieux chrétiens il était reconnu comme étant un géant spirituel et un héros de la foi, au plus profond de lui-même il savait qu'il n'était qu'un simple homme, un humain avec ses faiblesses et ses péchés. Oui, il était loin d'être parfait et il s'emportait parfois contre sa femme et ses enfants. Il perdait patience lorsque certains drogués retournaient à leurs drogues après avoir accepté Jésus dans leur vie.

Ce pasteur se retrouvait souvent sur ses genoux, recherchant le pardon de Jésus. Sa fidèle épouse le retrouvait souvent agenouillé près du lit, à moitié endormi, les yeux encore humides de ses larmes. Ce géant spirituel, ce héros de la foi, cet homme idéal se trouvait réconforté par Jésus. Lui, cet homme mature lorsqu'il était en communion intime avec Dieu, se retrouvait dans les bras de Jésus tout comme un petit enfant. C'est là qu'il se trouvait en sécurité. Il n'avait rien à prouver dans ces bras; il pouvait se montrer dans son état de faiblesse et être ainsi accepté. Puis il s'endormait paisiblement, avec un sourire enfantin au visage.

La Bible dit: "Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez pas et si vous ne devenez comme des petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux". (*Mathieu 18: 3-4*)

Vous qui lisez ceci, vous êtes-vous déjà réfugiés dans les bras de Jésus? Vous semblez peut-être forts extérieurement, mais Jésus connait vos faiblesses.

Tu roules peut-être en Harley-Davidson, mais sous ta veste de cuir il y a un coeur qui bat et qui crie "AU SECOURS!"

Tu es peut-être une femme professionnelle et libérée, qui travaille à l'extérieur de la maison en plus de prendre soin des enfants à ton retour. Tu es forte à l'extérieur, mais profondément en toi, ne sens-tu pas le besoin de te reposer dans les bras de Jésus?

Ou tu es peut-être un étudiant zélé, qui recherche le succès et qui travaille fort pour une haute éducation. Tu es peut-être un orateur habile qui sait jongler avec les mots et qui est doué d'une grande intelligence. Mais lorsque tu te retrouves tout seul dans ta chambre, un samedi soir, sans drogue, sans bière ou ami, toi aussi tu dois te réfugier dans les bras de Jésus.

Ou tu es peut-être un fermier ou un ouvrier qui travaille à la sueur de ton front, pour faire vivre ta famille. Tes mains rudes en sont une preuve et tes chemises ont été plus qu'une fois trempées par la sueur de tes efforts. Tu est sûr de toi et personne ne te pile sur les pieds. Mais au fond de toi il y a un vide qui a la forme de Dieu.

À tous Jésus dit: "Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de coeur; et vous trouverez le repos pour vos âmes. Car mon joug est doux, et mon fardeau léger". (*Mathieu 11: 28-30*)

Yves ALARIE
Saint-Boniface

La Parole, 193, rue Bertrand, Winnipeg (Man.) R2H 0N5



La Boutique de l'Art mise sur la variété

La Boutique des Amis de l'Art installée depuis juin 85 au Centre culturel franco-manitobain n'a aucun mal à présenter un caractère spécial. "C'est la seule boutique à Saint-Boniface, uniquement pour les arts, dirigée par des francophones", souligne sa présidente, Hélène Pelletier.

14 artistes et artisans sont actuellement membres de la Boutique des Amis de l'Art, créée par les Amis de l'Art, une organisation qui regroupe 22 membres.

La Boutique a été mise sur pied pour offrir une place pour exposer en permanence, pour vendre des oeuvres sans passer par le biais d'une exposition temporaire.

Les Amis de l'Art ont fixé le maximum de membres pour la Boutique à 22. "À cause du montant d'espace," précise Hélène Pelletier. Les critères d'admission sont les suivants: parler français, être disponible pour du bénévolat. (*Des candidatures ont déjà été refusées.*)

En effet, outre le travail des comités, chaque membre de la Boutique doit être présent quatre heures par mois pour accueillir les personnes intéressées à acheter des oeuvres.

"L'accueil du public est très positif, indique Hélène Pelletier. Par rapport au montant de publicité fait, ça se vend très bien."

Les promoteurs de la Boutique misent sur la variété. On trouve cinq peintres (*Marie McGuire, Yvone Villarceaux, Jean-Marc Robert, Eva Perron et Dorothée Paquin*); un graveur (*Gary Tessier*), deux potiers (*Claire Breton-Gaboury et Hélène Pelletier*). Michel Leblanc fait du dessin, Marcelle Forest et Eva Bérard du tissage; Gaétanne Simonne Sylvester de la sérigraphie et Roger Sutherland des chapeaux de fourrure.

La Boutique est ouverte du mardi au samedi de 11h30 à 14h00; le mercredi soir de 18h30 à 21h00 et de 19h30 à l'entracte lorsqu'il y a un spectacle à la salle Pauline-Boutal.

SYMBOLISER L'EXPÉRIENCE

Il est né en Saskatchewan voilà 27 ans, il vit à Vancouver depuis 7 ans. Mais Claude Perreault vient aussi de Sainte-Anne-des-Chênes.

Le Manitoba sera présent, sous forme de dessins, de peintures, d'aquarelles dans son exposition au Centre culturel franco-manitobain, du 2 au 21 avril.

Cet artiste autodidacte présentera une série de toiles surréalistes. "Mon objectif principal est de découvrir ce que signifie l'expérience humaine. Dans mes oeuvres, je tente de symboliser, d'exprimer ce phénomène selon mes épreuves personnelles."

L'artiste a exposé déjà à quelques reprises en Colombie-Britannique et une fois au Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes, en 1984.

"Il y a longtemps qu'il s'intéresse à l'art, précise sa mère, Alma Perreault. Au début des années 80, il est allé six mois en Europe pour étudier les grands maîtres. Actuellement, il travaille dans le domaine de la rénovation de maisons. Mais depuis un mois, il se concentre uniquement sur son exposition".

LE CERCLE : FAIRE PLUS

"Quand on avait eu des auditions voilà 3 ou 4 ans, une seule personne s'est présentée" note Roland Mahé, le directeur artistique du Cercle Molière. Cette année, il y en a eu plus.

Les auditions ont eu lieu le 27 mars. Roland Mahé concède volontiers le côté "nouveauté" de l'initiative. "Ça surprend un peu, des auditions au Cercle Molière. Des gens ne savaient pas comment s'y prendre pour indiquer leur intérêt pour le théâtre. Là, il suffit juste de donner un coup de téléphone".

Le directeur artistique du CM précise que la troupe s'enrichissait "beaucoup de nouvelles personnes" grâce au CM2, organisé "pour les gens qui veulent voir s'il aimeraient le théâtre, le rythme des répétitions". En effet, précise Roland Mahé, "il faut être généreux avec son temps. Pour une pièce, il faut s'engager pour 3 mois".

Une autre source pour trouver des comédiens et des comédiennes, c'est le Festival Théâtre Jeunesse, auquel participent annuellement des écoles françaises et d'immersion.

Cette année, les responsables du Cercle Molière voulaient faire plus, notamment pour toucher les personnes des régions rurales. "J'ai toujours été conscient d'amener du nouveau sang dans la troupe. Mais évidemment, c'est plus facile de prendre des gens qui ont de l'expérience, du temps libre. Cette tendance fait que ça décourage des gens. Avec les auditions, ça encourage plutôt, en particulier les gens des régions rurales".

OFFENBACH POUR LE 25e

Du 11 au 19 avril, l'École nationale de théâtre du Canada amène son 25e anniversaire à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Le gâteau s'appelle *Avant la nuit. Offenbach*.

L'École nationale de théâtre a été fondée en 1960 pour dispenser une formation aux jeunes personnes qui désirent faire une carrière au théâtre (*comme interprètes, décorateurs, auteurs ou techniciens*).

L'école fonctionne dans les deux langues. D'après une enquête menée en 1981, les trois-quarts des anciennes et anciens de l'École nationale ont réussi à se trouver un emploi au théâtre professionnel moins de deux mois après la fin de leurs études.

Winnipeg a déjà fêté le 25e de l'École lorsque le Manitoba Theatre Centre a présenté, début mars, ***She Stoops to Conquer***.

Bernard BOCQUEL

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155

«Fier d'offrir les services juridiques dans votre langue».



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

H.A.MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Comptables en management accredités

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
• *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
• *Impôts sur les revenus*
• *Service de paie*
• *Tenue des livres*
• *Premières consultation gratuite*
Terry Robert, C.M.A.

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

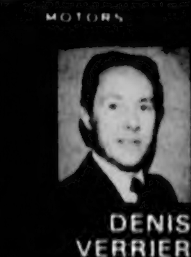
Association des traducteurs et interprètes du Manitoba
(ATIM)
Tél.: 233-1757

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

Mani-mot INC.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS

DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

MÉTIERS



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Super Perm
Salon de coiffure unisexe
353, boul. Provencher
233-9528
Spécialistes en permanentes "wash & wear", coupe et revitalisant, teintures, "highlighting", oreilles percées.
Heures d'ouverture:

lundi à mercredi	9h30 à 18h00
jeudi à vendredi	9h30 à 20h00
samedi	9h00 à 17h00
dimanche	10h00 à 16h00

"Partir? C'est évident."

Il est huit heures trente, samedi 22, à l'hôtel Royal Albert Arms. Le bar est vide, les serveuses jasent en buvant leur Coca-Cola. Une petite musique joue à l'arrière-plan.

La porte-fenêtre en verre fumé s'ouvre brusquement en émettant un léger grincement. Non, ce n'est pas Gordon Sinclair du Free Press qui vient dénicher un sujet pour son article du lundi. C'est Jacques Lussier qui entre en trombe, comme quelqu'un qui va manquer le train de cinq heures.

Il pose son costume et sa guitare sur l'estrade, sort un yogourt et se met à l'avaler en s'excusant de sa gourmandise. Je lui demande s'il a soupé. "Non, répond-il entre deux bouchées," je n'ai pas eu le temps. Il y a tellement de choses à faire dans une journée, c'est pas croyable!"

Et pourtant, moi qui croyais que la vie de musicien était plutôt confortable. "Si tu savais comment on travaille! Le jour, on pratique pendant six heures, et le soir, on joue pendant quatre heures. Entre temps, les gars et moi, on essaye d'établir des contacts, de trouver de l'embauche pour les mois à venir."

Bien qu'il n'ait que 22 ans, Jacques Lussier a vécu beaucoup plus que bien de ses aînés. "En 1982, j'ai tout vendu." Tout, pour Jacques Lussier, ça voulait dire sa guitare et son amplificateur. "Pendant un an et demi, je me suis promené partout en Europe, en Afrique et aux Antilles.

En 1981, quelques amis et lui ont débarqué à Montréal avec l'intention de devenir la nouvelle sensation-rock. "Ça n'a pas marché. J'étais désillusionné. Je prévoyais un avenir en musique, mais quand j'ai vu ce qu'il fallait faire pour réaliser mon rêve, je me suis dit que c'était impossible. Alors, je suis parti en voyage."

"C'est alors que je me suis rendu compte que je ne pouvais pas vivre sans ma guitare. Ça a été un point tournant pour moi. Je ne regretterai jamais d'avoir vendu ma première guitare parce que sinon, je n'aurais jamais su ce que la musique était pour moi."

Un cercle vicieux

Il est neuf heures. Les autres membres de sa *band* commencent à arriver. Le groupe, Screaming Penguin, propose Michel Dorge à la batterie, Harri Vallitta aux claviers, Jean-Gabriel Comeau à la basse et Jacques Lussier à la guitare électrique.

Comme tous les groupes rock qui gagnent leur sel dans les tavernes, Jacques Lussier et compagnie tentent d'offrir un spectacle qui touche à tous les genres. Ils s'efforcent de plaire autant au vieux rockeurs désabusés qu'aux jeunes amateurs de pop effervescents.

Jusqu'à présent, le plus grand succès de Jacques Lussier, c'était son contrat avec Daniel Lavoie au Playhouse l'automne dernier. "C'était vraiment une occasion superbe pour moi. Au-delà de 3000 personnes ont assisté aux spectacles!" Pour tout musicien, se faire entendre, c'est se faire embaucher et se faire embaucher veut dire se faire entendre. "C'est un cercle vicieux qui n'est pas du tout vicieux. Si tu y mets ton coeur, tu peux vraiment faire boule de neige. Le plus tu joues, le plus on veut que tu joues."

Les boules de neige entraînent parfois des avalanches. Jacques Lussier quittera-t-il donc son île comme Daniel Lavoie? "C'est évident. Un musicien ne peut pas se permettre de rester sur place. Ce n'est pas en restant à Winnipeg que je vais établir une renommée. Il faut comprendre; il en serait de même si je restais à Montréal ou à Vancouver. Que tu aimes faire la tournée ou non, c'est la job."

Jacques Lussier ne se plaint pas. "J'aime voyager, élargir mes norizons, découvrir une nouvelle perspective. Le groupe me permet de voyager, de faire de nouvelles connaissances, de vivre une vie spontanée. J'aurais horreur de m'embarquer dans le petit monde d'une job de neuf à cinq."



Jacques Lussier. "L'idéal, ce serait de percer dans les deux langues."

Tous ceux qui connaissent l'histoire du petit gars de Dunrea, qui a changé son nom de Gérald à Daniel pour être plus pop, se demandent sans doute si Jacques Lussier suivra ses pas. "C'est difficile de nous comparer, car notre musique et nos attitudes sont très différentes. "Il fait une pause, et ajoute: "Moi, je ne veux pas attendre quinze ans avant de me faire remarquer. Mais comme Lavoie, je suis prêt à faire ce qu'il faut pour réussir, même si ça veut dire percer en anglais."

Il explique: "L'idéal, pour moi, ce serait de percer dans les deux langues. Mais au fond, ça ne fait pas grande différence, car c'est la musique qui passe au premier plan.. Si le beat est bon, les gens se balancent de ce que tu chantes."

Pour l'instant, les choses tombent en place pour Jacques Lussier. Son orchestre et lui doivent se rendre à Montguyon, en France, au mois de juillet, dans le cadre du Festival Mondial de Folklore. En automne, une tournée de l'Ouest canadien est dans les rouages.

Payé pour s'amuser

Mais la vie n'a pas toujours été aussi rose. "Dans les temps où ça va moins bien, je me dis que je suis chanceux de pouvoir vivre de quelque chose que j'aime faire. Il n'y a rien de mieux qu'être payé pour s'amuser."

Les chaises se remplissent, la petite musique d'arrière-plan est noyée par les voix, les rires et les gars de la *band* qui se réchauffent. Les serveuses bourdonnent d'une table à l'autre pour y semer de la bière pendant que le premier show se met en branle. "La seule raison pour laquelle je fais des shows, c'est parce que j'aime ça. Je ne fais pas des shows pour l'argent," m'avait confié Jacques Lussier avant de monter sur scène. Et ça, c'est évident.

Jean-Paul MOLGAT

Plaire à tous les goûts

Jacques Lussier ne peut se souvenir de sa première guitare. Mais il se souvient qu'à douze ou treize ans, "des amis et moi, on se réunissait pour faire du bruit avec nos instruments."

Un enregistrement avec le groupe Soleil a semé chez Jacques le désir de faire sa vie en musique. Sept années, plusieurs déceptions et un long voyage plus tard, le Foyer du CCFM mettait en vedette Edmond Dufort et Jacques Lussier.

Pendant l'année qui suivra, le jeune musicien jouera les tounes qu'il a écrit pour gagner sa vie en Europe. "C'était une éducation de chanter dans les rues. Tu ne connais personne, alors tu as beaucoup de confiance, et tu n'as pas peur de jouer et de chanter ce qui te plaît."

Tout récemment, Jacques Lussier a troqué sa guitare acoustique, son style folk et son air "granola" pour une guitare électrique, un style contemporain et un nouveau "look".

Ceux qui ont eu l'occasion de voir Jacques Lussier avec les ***Felony Sisters*** ou ***Screaming Penguin*** sont témoins de sa transformation. Son idéal musical n'est plus de réussir en solo, à la Bruce Cockburn, mais d'évoluer avec un groupe, en jouant de la musique qui saura plaire à tous les goûts.



Félicitations à Madame Anna Dupuis du Foyer St-Boniface
qui célèbre son
95e anniversaire le 2 avril.
Meilleurs voeux de ses filles, ses gendres, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants qui célèbreront avec elle le 6 avril au Foyer.

L'ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE DE SAINT-BONIFACE
231, avenue Kitson

Finalement l'hiver s'anéanit et le printemps s'anime. Encore une fois nous avons le privilège de vous saluer au nom de notre Dieu, Sauveur, et Maître, le Seigneur Jésus-Christ. Nous nous retrouvons maintenant au sein d'un temps spécial, la célébration de Pâques.

Avec tous nos confrères nous voulons rendre gloire à Dieu le Père pour l'événement de la résurrection de Jésus son Fils, et par la suite l'avènement de l'Esprit-Saint qui accorde la puissance d'être engendré dans la famille éternelle de Dieu le Père.

Par conséquent, nous prions que tous pourront anéantir leur passé et animer leur foi en Jésus-Christ pour enfin ensemble fléchir le genou devant le Dieu, Sauveur et Maître de l'humanité entière.

Philippiens 2.5-11 **Bible de Jérusalem**

5) Ayez entre vous les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus.

6) Lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu.

7) Mais il s'anéantit lui-même prenant condition d'esclave, et devenant semblable aux hommes. S'étant comporté comme un homme.

8) Il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix!

9) Aussi Dieu l'a-t-il exalté et lui a-t-il donné le Nom qui est au-dessus de tout nom.

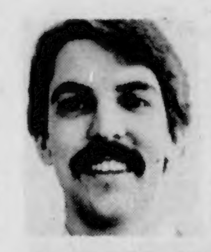
10) pour que tout, au nom de Jésus, s'agenouille au plus haut des cieux, sur la terre et dans les enfers.

11) Et que toute langue proclame, de Jésus-Christ, qu'il est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père.

Soyez les bienvenus à nos services:

Dick Neufeld
Pasteur
233-8435 (bureau)
233-6307 (résidence)

Le bilan des prédictions? J'ose!



André BRIN

VOL 85-86

La piste d'atterrissage est à proximité. Et le vol 85-86 ose prendre ses responsabilités pour ses prédictions du début de l'année! Les surprises ont été assez nombreuses, mais on pouvait s'attendre, en général, à la tournure que les événements ont pris en 85-86.

Dans les divisions, les surprises ont été moindres. Hartford et Pittsburgh sont encore dans leur sourse respective. Dans leur cas la surprise a été bien reçue. Pour d'autres, les surprises ont été mal accueillies.

À Winnipeg et à Detroit, les partisans n'ont rien eu à apprécier. La chute des Jets a été fort surprenante et les Red Wings n'ont pu répondre à toutes les bonnes choses qu'on leur attribuait.

Dans la division Adams, les joueurs-clés que j'avais nommés en septembre ont été des éléments importants pour leurs équipes. Cependant, leur importance a varié d'une équipe à l'autre. À Montréal, Bobby Smith a connu une excellente campagne, et les Canadiens demeurent dans la lutte pour la deuxième place. Boston a été bien servi par ses gardiens et réussit à discuter, avec le Canadien, la deuxième place.

Dale Hunter et Mike Liut ont connu de bonnes saisons, mais n'ont pas été les clés de leurs équipes. À Québec, Robert Picard est devenu leur pilier à la défensive. Et à Hartford, c'est devenu très évident que Ron Francis est leur élément essentiel.

À Buffalo, John Tucker n'a pu remplacer Gilbert Perreault qui a disparu, et par conséquent les Sabres pourraient bien manquer les séries.

Paul Gillis, Bruce Bell, Kevin Dineen et Ray Ferraro ont prouvé que leur potentiel n'était pas mal placé. Sylvain Côté et Paul Cyr n'ont pu répondre au défi.

Bobby Smith n'est plus en danger. Mais Daniel Bouchard, Wilfrid Paiement, Tom Fergus, Pet Peeters et Bob Sauvé étaient en danger et se retrouvent maintenant dans d'autres divisions.

Dans la division Patrick, les joueurs-clé ont connu de superbes saisons et tous, sauf Ron Sutter, ont été des éléments importants. Bryan Trottier et Dave Christian ont connu d'excellentes saisons offensives, et leurs équipes ont connu une résurgence. Les Rangers ont connu un regain de vie lorsque Pierre Larouche est revenu. Et Marlo Lemieux, à lui seul, mène les siens à une participation possible aux séries. À New Jersey, Kirk Muller continue à être la lumière au bout du tunnel.

28 sur 44

La solide saison de Ron Sutter n'a pu éclipser la contribution de Mark Howe, candidat au trophée Norris.

Grant Ledyard, John Vanbiesbrouck, Pat Flatley, Mario Lemieux, Doug Bodger, Kirk Muller et Uli Heimer ont rempli leur promesse. Pour John MacLean, ce sera peut-être pour l'an prochain.

Bengt Gustafsson et Mike Bullard se sont sortis du pétrin avec d'excellentes saisons. Pour Nick Fotiu, Bob Nystrom et Wayne Babych, la saison a été fort longue et pénible.

La division Norris n'a pas changé depuis l'an passé, mais ce n'est pas à cause des joueurs-clés. Al Secord, Doug Gilmour et Craig Hartsburg ont connu de superbes saisons et, par moment, ont porté l'équipe entière sur leur dos. Si Toronto se retrouve en série, c'est sans aucun doute grâce à sa recrue sensation, Wendel Clark. Le joueur-clé de Detroit, Reed Larson, n'est plus là. Ainsi se résume la saison des "Dead Wings": ils n'existaient pas.

Tous les joueurs prometteurs ont répondus à l'appel dans la division Norris, entre autres: Ed Olczyk, Scott Bjugstad, Doug Gilmour et Russ Courtnall.

Brian Lawton, Kevin Lavallée et Walt Poddubny ont éliminé leur mauvaise image. Seulement Rick Vaive est encore en danger.

La division Smythe a porté la confusion en 85-86. Carey Wilson, Richard Brodeur et Bernie Nicholls ont connu des saisons adéquates. Cependant, ils étaient bien loin de contribuer assez. Wayne Gretzky s'est tiré d'affaire pour sa part.

Pour les Jets, leur joueur-clé a quitté et on en entend encore parler. Dave Babych n'était pas la clé cependant. C'était bel et bien Thomas Steen qui n'a pu répété sa saison de l'an passé. Brian Hayward est aussi dans cette catégorie.

Carey Wilson est le seul de la division Smythe a donnr de la valeur à son étiquette de "prometteur". Craig Redmond, Dave Ellett, Jean-Jacques Daigneault et Cam Neely ont tous connu des saisons médiocres.

Jim Peplinski et Bengt Lundholm ne sont pas en danger, bien au contraire. Andrew McBain et Michel Petit ont duré la saison, mais sont encore en danger.

En résumé, voilà le bilan de mes prédictions. **Joueurs prometteurs:** j'ai eu raison 28 fois sur 44 essais; **joueurs en danger**, 23 fois sur 39 essais.

Une saison de .614. Ça m'aurait valu la première place dans la division Norris.

Grunthal saura-t-il inspirer ?

Il faut se rendre à l'évidence. Comme nous l'avait si bien indiqué Yves Maynard de Saint-Malo la semaine dernière, les Red Wings de Grunthal sont une équipe qui n'abandonne jamais. Mauvaises nouvelles donc pour les Huskies de Steinbach. Et pour les As de Sainte-Anne!

HANOVER-TACHÉ

La finale de la division Sud avait mal commencé pour les Red Wings. Ils avaient perdu les deux premiers matchs. Durant la troisième partie, ça ne marchait pas beaucoup mieux. Mais les Huskies de Steinbach n'ont pas pu leur donner le coup de grâce. Grunthal a remporté le match, 5 à 4 en prolongation.

Dimanche 23, les Red Wings ont retrouvé la formule qui avait fait d'eux l'équipe de première place dans la division Sud. Le compte final: 8 à 1. Le momentum étant maintenant de leur bord, les Red Wings sortiront vraisemblablement vainqueurs de la série le samedi 29.

Si tel est la cas, les As de Sainte-Anne, qui ont disposé des Dutchmen de Landmark en quatre matchs consécutifs, devront affronter la seule équipe de la Hanover-Taché qui les a battus deux fois cette saison.

"Une finale contre Steinbach aurait probablement été plus facile," concède Ronald Freynet, capitaine des As de Sainte-Anne. "Grunthal a une équipe beaucoup plus équilibrée avec trois bonnes formations à l'attaque."

C'est un sentiment que partage en partie Al Snyder, l'entraîneur de Sainte-Anne. "Ça ne devrait pas faire de différence. Peut-être qu'une finale contre Steinbach aurait été moins difficile physiquement, parce que Steinbach a une équipe un peu comme la nôtre. Leurs joueurs ne sont pas toujours motivés, comme c'est le cas pour nous."

Les As de Sainte-Anne, la meilleure équipe de la Ligue Hanover-Taché durant la saison régulière, ne sont pas toujours motivés? "Je ne sais pas trop comment l'expliquer," poursuit Al Snyder. "C'est peut-être parce qu'on savait qu'on se rendrait aux séries éliminatoires dès la mi-saison."

"Ce qui manque à l'équipe, c'est l'endurance physique. Grunthal a une équipe qui plaque durement et qui peut se faire plaquer. Certains joueurs des As n'aiment vraiment pas l'aspect physique du jeu."

Pas motivés

"Aussi, je me souviens de seulement trois matchs durant la saison régulière où nous avons joué durant les trois périodes: un match contre Landmark au début de la saison, un contre La Broquerie et un contre Saint-Malo."

"Durant les autres matchs, on a joué une bonne période, des fois deux, mais rarement durant les trois périodes. Dans les finales, on a une aussi bonne chance que l'autre équipe, si nos joueurs veulent jouer."

En attendant que la finale de la division Sud, décide qui seront leurs prochains concurrents, les As de Sainte-Anne auront une bonne semaine pour trouver la solution à leur manque de motivation. Une solution, précise Al Snyder, qui doit venir des joueurs puisque l'entraîneur ne peut pas le faire. "Si les joueurs ne sont pas motivés pour la finale, il n'y a rien qu'on puisse faire..."

Lucien CHAPUT

Le CCFM se fait un plaisir de vous annoncer les gagnants du tirage organisé dans le cadre du centenaire de Louis Riel.

Centre Culturel Franco-Manitobain

Gagnant d'une sculpture de Miguel Joyal
(buste en noyer de Louis Riel)
LOUIS G. ROBERT DE STE-AGATHE

Gagnante d'une peinture à l'huile de Michael Montcombroux
(portrait de Louis Riel)
PATRICIA BERYL MARION DE WINNIPEG

Les Knights pensent à la saison prochaine

Yves Sabourin de Saint-Jean-Baptiste a hâte à l'année prochaine. Rhéal Lemoine de Sainte-Agathe prévoit de passer un peu plus de temps chez lui durant les prochains mois. C'est vrai que la saison de hockey a duré plus longtemps à Sainte-Agathe qu'à Saint-Jean!

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Finalement, c'est réglé. Les Knights de Sainte-Agathe ont remporté le championnat provincial de la Manitoba Amateur Hockey Association (MAHA). Leurs dernières victimes de la saison, les Dakotas de Sioux Valley, devront maintenant se contenter de gagner le championnat de leur ligue.

"Il y a seulement eu quatre punitions," décrit Guy Bilodeau. "C'est certainement différent pour nous autres!" La lutte avait tout de même été chaude. Les Dakotas menaient 7 à 5 après la deuxième période. Le compte final: 10 à 9 pour les Knights de Sainte-Agathe.

"Après 37 matchs et 28 pratiques, ça a fait beaucoup de soirées loin de la maison," constate Rhéal Lemoine en jetant un coup d'oeil sur la saison qui vient de se terminer.

Une saison qui a vu Sainte-Agathe réussir un tour de chapeau dans la catégorie des championnats. Une saison qui n'a pas été "trop facile" pour les Knights affirme Rhéal Lemoine.

"On ne peut pas dire qu'on l'ait eu trop facile, répond Rhéal Lemoine. "Des 37 parties, on en a perdu cinq. Il y a eu des matchs où le pointage était élevé. Mais c'était lorsqu'une équipe connaissait un mauvais match. Souvent, il n'y avait que deux, trois buts de différence seulement."

En regardant vers la saison prochaine, Rhéal Lemoine espère que "la plupart de nos joueurs vont revenir. On cherche toujours des nouveaux joueurs. Peut-être même de nouveaux gérants," ajoute-t-il en riant.

Du côté de Saint-Jean-Baptiste, la situation est fort semblable, sauf qu'Yves Sabourin ne se cherche pas un remplaçant! "On a hâte à l'année prochaine. À chaque année on augmente en expérience. Avec une couple de joueurs d'extra à l'attaque, ça augure bien pour la saison prochaine."

Une amélioration que les deux gérants croient essentielle pour la santé de la ligue, c'est une augmentation du nombre d'équipes. "Si on perdait Morden, avec seulement quatre équipes, ça serait risqué", évalue Yves Sabourin.

"Ça serait mieux s'il y avait plus d'équipes," renchérit Rhéal Lemoine. "Il y aurait plus de parties et plus de compétition. Si Emerson et Dominion City revenaient dans la Ligue, ça serait certainement mieux pour tout le monde."

Lucien CHAPUT

Au temps de la Prairie

L'histoire de la Rouge (14)

L'exode

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Les scrips

Quand il y a eu le transfert [du Nord-Ouest] ils ont fait un recensement. Ma mère parlait de «l'année du recensement».

Le père puis la mère onvaient droit à 160 acres chaque; puis les enfants nés avant le transfert onvaient droit à 240. Ces scrips-là, c'était un papier qui les mettait propriétaires. Remarque ben: les enfants nés avant le transfert de la Hudson's Bay au gouvernement canadien, ce qui les mettait citoyens du pays, leur garantissait le droit qu'ils seraient pas renfermés dans des réserves, là.

Ils savaient pas où ce qu'il allait être, [leur] scrip. C'était pas arpenté encore. Plus tard, quand ça a été arpenté, puis qu'ils auront désigné où ce que chacun d'eux autres avaient eu leur scrip, là, ils onvaient les titres.

Les gens du gouvernement, ils avaient fait exprès. Ils les avaient tout éparpillés d'un bord et de l'autre au lieu de les mettre dans un tas... ensemble. Ils avaient pas dit, par exemple: «Bon, ben là, un carreau de terrain icite, on va placer des Métis. Plus tard, ils ont beau se mettre en paroisse.» Ben non! Ils les ont éparpillés d'un bord et de l'autre. Les arpenteurs, c'était pas des gens sympathiques aux Métis.

Mon père a eu son scrip. Il avait un papier qui disait, ben... «Toussaint Vermette, il a droit à un scrip de 160 acres.» Il a vendu son papier à Robison [?]: $50.00! Oh... dans le temps, $50.00, c'était une somme d'argent, ça. Alors quand le titre du terrain sortait, Robison l'avait. Eux autres savaient où ce qu'était leur terre.

C'était ça qu'ils vendaient: leurs scrips. Il y avait des spéculateurs de l'Ontario qui leur offrait tant pour. Ils étaient portés à vendre leurs terres. Les vive-la-joie... ils se sacraient ben.

Quand le gouvernement a pris au Manitoba, ça changeait vite: il y avait plus de buffalo... il y en a qui ont quitté la Rivière-Rouge. Ils ont été s'établir à d'autres places. Il y en a qu'ils ont été s'établir en gagnant Saint-Laurent, gagnant Sainte-Anne, par là. Il peut y en avoir [eu] 80, 90, 100 [familles]. Ils partaient.

Ils aimaient pas la culture! Ils aimaient la terre ouverte. Chasser! C'était un peuple un peu normade. Ils aimaient pas la civilisation intense, tu sais ben. C'est ça qui était intenable pour eux autres.

Il y en qui ont parti tout de suite pour s'en aller dans la Saskatchewan. Surtout à Batoche. Il y avait pas de gouvernement. C'est pour ça que, quand le trouble a pris en Saskatchewan — il y en avait qui onvaient déjà traité avec le gouvernement canadien pour leur scrip icite — ils pouvaient par l'avoir là-bas encore! Riel avait raison pour les ceusses qui étaient en Saskatchewan avant le transfert; mais les ceusses qui se sont en allés, qui ont traité avec le gouvernement canadien icite au Manitoba pour leur scrip, puis qui s'en vont en Saskatchewan, puis qu'ils essaient de l'avoir encore... ça faisait pas, ça! C'est pour ça que, jusqu'à un certain point, le gouvernement canadien avait raison de pas vouloir...

Puis le gouvernement les a rejoints là-bas pareil. Ils sont revenus là-bas, au même point qu'ils étaient au Manitoba.

Ils voulaient pas se mettre à la culture. Ils voulaient être libres. Ils étaient accoutumés à pas travailler. Ils vivaient à la chasse. Ils partaient parce qu'ils voulaient...

La phase de sédentarisation

Il y a des familles qui ont gardé leur terre. Ils vivochaient, tu sais ben. Ils onvaient quelques vaches, des cochons... des moutons surtout pour se faire de la laine pour se faire des mitaines puis des bas. Ils faisaient du foin, puis ils le vendaient l'hiver, puis ils achetaient leur besoin. Dans le temps, il se faisait un gros commerce de foin à Saint-Norbert. Leur galette, ben... ils semaient le blé. Ils faisaient de la fleur avec deux pierres rondes. Tout était dedans: le son et le gru. Ils onvaient leur blé d'Inde tout le temps. Ils mangeaient du blé d'Inde l'hiver, l'été.

Il a fallu qu'ils se mettent à dépendre de la culture ou de la pêche. Ils ont été obligés de tous en venir là quand la chasse a arrêté d'elle-même. Il y avait plus rien à tuer...

(... et c'est ainsi que prit fin, le temps de la Prairie. Note de l'éditeur).

AGENTS D'IMMEUBLES



Léo Grouette

Sainte-Anne (Manitoba)

3 chambres à coucher, salle de famille, garage, seulement **21 900$.**

Appelez-moi au 237-6261 ou 256-4311.

DUCHARME AGENCIES LTD

VENTE HYPOTHÉCAIRE

L'immeuble et le bien-fonds situés à 3, Stacey Bay dans la ville de Winnipeg au Manitoba et décrits au Certificat de titre no J15424 seront vendus aux enchères le mercredi 16 avril 1986 à 10h00 à Carter's Auction Rooms, 355, Ellice, Winnipeg.

Le vendeur a été avisé qu'une maison d'une étage avec trois chambres à coucher est située sur le bien-fonds.

CONDITIONS: Vingt (20) p. cent du prix d'achat en argent comptant ou chèque visé. Le solde selon les conditions annoncées lors de la vente.

PRIX RÉSERVÉ

Pour recevoir de plus amples renseignements, contactez:
A.M. Algée
Avocat & Notaire
2-278, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T7
Tél: 237-6387

LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS
AVIS DE DEMANDE
DEMANDE D'ORDONNANCE PRÉSENTÉ PAR LA ICG UTILITIES (MANITOBA) LTD. AUTORISANT L'AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ

Soyez par les présentes avisés que la ICG Utilities (Manitoba) Ltd. (la "Compagnie") a soumis une demande à la Régie des services publics du Manitoba (la "Régie") en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances autorisant l'augmentation du prix du gaz que distribue la Compagnie à ses clients dans les concessions qu'elle dessert, ainsi qu'à tous les clients qui ont passé un contrat spécial avec elle. Cette augmentation porterait sur tout le gaz consommé à compter du 1er septembre 1986.

La Compagnie demande en même temps l'autorisation de la Régie relativement aux points suivants:

1. la base de tarifs semi-annuelle, le pourcentage de profit, le coût des services et les revenus nécessaires calculés en fonction de 1985, année de référence;

2. un pourcentage général de profit de 13,59 pour cent ainsi qu'un pourcentage de profit sur les capitaux propres de 14,25 pour cent (comparativement au pourcentage général de profit permis actuellement qui est de 12,85 pour cent et au même pourcentage de profit permis sur les capitaux propres qui est de 14,25 pour cent).

Le Compagnie a l'intention de présenter une étude mise à jour du coût des services. À la lumière de cette étude et en tenant compte de divers autres facteurs, la Compagnie proposera de nouveaux tarifs, au sein des divisions géographiques et des catégories de clients. On pourra se procurer des détails sur les nouveaux tarifs et leur application à partir du vendredi 4 mars 1986 au bureau de la Compagnie à Brandon, 1610, avenue Rosser, Brandon (Manitoba), R7A 5Z1, et à Winnipeg, 444, avenue St. Mary, pièce 600, Winnipeg (Manitoba), R3C 3T1, ainsi qu'à la Régie des services publics, 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba), R3C 3L6.

Les nouveaux tarifs proposés par la Compagnie seront communiqué au public et leurs conséquences pour les divers clients expliquées en détail dans un avis qui paraîtra dans ce journal la semaine du 21 avril 1986.

Conformément à l'ordonnance de la Régie nº 56/85 du 20 mars 1985, toute personne, compagnie ou corporation qui voudrait intervenir auprès de la Régie en rapport avec la demande de la Compagnie, assister à l'audition des témoins, apporter certaines preuves ou faire un exposé, est priée de signifier son intention en assistant à la conférence préparatoire convoquée par la Régie qui aura lieu dans la Oak Room du Royal Oak Inn, 3130, avenue Victoria, Brandon (Manitoba), le lundi 14 avril 1986 à 11h00.

Toutes les parties qui ont l'intention d'intervenir auprès de la Régie devraient se procurer les détails de la demande présentée par la Compagnie, tels qu'ils sont mentionnés plus haut, et devraient être présentes à la conférence préparatoire. Le but de cette conférence est, entre autres, de connaître les intervenants et les motifs de leur intervention, de leur donner l'occasion de se concerter afin d'éviter de se répéter au cours des exposés, et de fixer des délais qui faciliteraient l'échange de renseignements utiles.

Les intervenants devraient pouvoir indiquer au moment de la conférence préparatoire s'ils ont l'intention de fournir des preuves.

Les parties qui ne désirent que parler à la Régie ou présenter un mémoire sont de simples participants et leur présence n'est pas nécessaire à la conférence préparatoire. Elles devraient par contre informer le secrétaire de la Régie de leur intention d'intervenir.

L'heure, la date et l'endroit de l'audience publique relative à la demande de la Compagnie seront fixés au cours de la conférence préparatoire et publiés dans les journaux qui ont fait paraître cet avis.

FAIT le 18 mars 1986

G.O. BARRON
Secrétaire
Régie des services publics du Manitoba
405, av. Broadway, pièce 1146
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

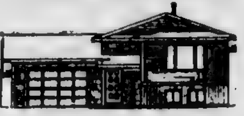


151, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone: 237-7286

Lorette **Samedi 29 mars**
Visite libre **de 13h à 15h**
38, baie Ferland



Occupation immédiate pour ce nouveau bungalow de 3 chambres à coucher (1076 pi²). Grande cuisine avec armoires en chêne, lave-vaisselle encastré, cabinet de toilettes attenant la chambre des parents, à haut rendement énergétique avec fenêtres à triple verre. Sous-sol isolé avec poutres et plomberie. Lot de 70' x 110'. Appelez Mike au 237-7286.



Lorette, Manitoba

Nouvelles maisons de 2 ou 3 chambres à coucher, environ 1000 pi², à haut rendement énergétique, fenêtres à triple verre, plomberie installée au sous-sol, garantie de 5 ans de constructeur, garage attenant, choix de grands lots, p. ex. lots de 79' x 184'. Occupation le 1er mai. Appelez Gilbert au 237-7286.



QUINCAILLERIE ET PETIT DÉPANNEUR AVEC 649 ET VIDÉOS

Logement de 3 chambres à coucher attaché à 3 400 pieds carrés d'espace commercial avec possibilité de location au nouveau propriétaire de cette entreprise florissante.

- L'entreprise comprend un petit dépanneur, une quincaillerie, une licence 649, la location de films vidéo en plus de revenus provenant des locataires.
- Située dans une communauté francophone.
- L'entreprise se vend à la valeur des installations et du stock au prix coûtant.
- Possibilité de bail à long terme.

Pour de plus amples renseignements, appelez **Georges** au **237-7286**.

La vie sociale
est une rubrique gratuite.

ELMWOOD

MAISON DE 3 chambres à coucher - 1632 pieds carrés - salle à manger - sous-sol développé - grande cuisine sur lot 81 x 100.

Appelez Yvette Pelletier au 233-9207 ou au 256-4311

DUCHARME AGENCIES LTD

LES CLÉS BLEUES

«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

Explorations dans les arts

Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada encourage la réalisation de projets novateurs, qu'il s'agisse de nouvelles orientations dans la création artistique, de la redéfinition des limites des formes actuelles, de l'interdisciplinarité, ou encore de l'activité qui tient compte des nouveaux besoins en art.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les projets sont évalués par des comités de sélection régionaux, un processus d'environ quatre mois.

La date limite pour soumettre une demande au prochain concours est le **1er mai**. La date limite du concours suivant est le **15 septembre**.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée avant de soumettre une demande. Les formulaires doivent être obtenus et retournés avant la date limite.

Pour renseignements, écrire à:

Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

SOCIÉTÉ CLÉ ST-BONIFACE

offre d'emploi

directeur(trice) général(e)

FONCTIONS:

Sous la direction du Conseil d'administration, le(la) candidat(e) devra assurer la promotion économique de Saint-Boniface dans le but de créer ou de maintenir des emplois dans la région.

Le(la) directeur(trice) général(e) devra:

1. dépister et évaluer des occasions d'établir de nouvelles entreprises ou d'assurer l'expansion d'entreprises existantes;
2. aider les entreprises en offrant des services de consultation et l'appui financier de la société;
3. faire la promotion économique de Saint-Boniface à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.

EXIGENCES:

- Formation et expérience dans le domaine de la petite et moyenne entreprise.
- Expérience dans le domaine de la promotion économique.
- Connaissance des programmes gouvernementaux pertinents.
- Connaissance du milieu et des deux langues officielles.

RÉMUNÉRATION:

- À déterminer selon les qualifications et l'expérience

Toutes les demandes d'emploi sont confidentielles.
Adresser votre curriculum vitae avant le **9 avril 1986** au:

Président
Société CLÉ Saint-Boniface
C.P. 391, St. Vital
Winnipeg (Manitoba)
R2M 0A0

LE CALENDRIER PROVINCIAL

MARS

Winnipeg: Le Manitoba Theatre Centre présente Hamlet de William Shakespeare au Main Stage, 174, rue Market à 20h, jusqu'au 5 avril.

Jeudi 27

Winnipeg: Native Theatre Productions présente Windigo au Gas Station Theatre à 18h30 (Durée: 45 minutes; pour les 5 à 15 ans).

Vendredi 28

Saint-Boniface: Souper organisé par le Comité paroissial de Développement et Paix au sous-sol de la Cathédrale à 16h30. (Céline Thuot: 233-2017).

AVRIL

Mardi 1er

Saint-Jean-Baptiste: Don du sang organisé par la Croix-rouge dans la salle de la Légion à Morris à partir de 15h.

Mercredi 2

Saint-Boniface: l'artiste Claude Perreault expose au CCFM jusqu'au 21 avril.

Vendredi 4

Ile-des-Chênes: Sock hop organisé par le comité de hockey mineur à 19h au Centre récréatif d'Ile-des-Chênes. Soirée réservée au plus de 18 ans. Concours de danse. (Ruth: 878-3254; Ada: 878-3524; Bob: 878-3471)

Samedi 5

Winnipeg: le groupe de musique folklorique chilien Illapu en concert dans le hall Riddell, à l'université de Winnipeg à 19h00. (949-3878 ou 261-7036 ou 338-4090 ou 269-7953).

Vendredi 11

Saint-Boniface: l'École nationale de théâtre présente Avant la nuit... Offenbach dans le cadre de la saison du Cercle Molière. Jusqu'au 19 avril salle Pauline-Boutal au CCFM (233-8053).

Dimanche 13

Saint-Boniface: assemblée annuelle du Club Eclipse 79, à 14h au 210, rue Masson; banquet à 18h. (237-7347 ou 233-4342). Avec Diaporama de Roger Dubois sur Développement et Paix.

Vendredi 25

Saint-Boniface: conférence de Gérald Godin, député du Parti québécois, à 20h au Collège universitaire dans le cadre du colloque «Demain, la francophonie en milieu minoritaire?».

La Division scolaire de Saint-Vital Hastings Immersion

recherche

un professeur de maternelle	**1.0**
un professeur de 1ère année	**1.0**
un professeur de 2e année	**1.0**

Date d'entrée en fonction le 27 août 1986. Faire parvenir votre demande au:

Directeur
Hastings Immersion
50, boulevard Hastings
Winnipeg (Manitoba)
R2M 2E3

Directeur
Hastings Immersion
50, boulevard Hastings
Winnipeg (Manitoba)
R2M 2E3

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS PUBLIC

Nouveau Règlement sur la radiodiffusion (M.A. et M.F.)

Le C.R.T.C. a annoncé qu'il proposait un tout nouveau Règlement sur la radiodiffusion (M.A. et M.F.). Le Conseil propose également des dispositions applicables à la réclame en faveur de la bière et du vin (Avis publics CRTC 1986-66 et 1986-68). Pour des motifs d'efficacité et de commodité administratives, le Conseil propose d'appliquer un seul jeu de règlements régissant la radio, intitulé **Règlement concernant la radiodiffusion**, qui s'appliquera à la radio M.A. comme à la Radio M.F. Le projet de nouveau Règlement se compose de trois parties: les dispositions applicables à la radio M.A. et M.F., celles qui s'appliquent exclusivement à la radio M.A. et celles qui visent uniquement la radio M.F.

Le Conseil a supprimé du projet de Règlement les dispositions qu'il estime être dépassées, de même que les dispositions visant des questions qui sont autrement réglementées ou celles qui ne sont pas indispensables à l'atteinte des objectifs de la **Loi sur la radiodiffusion**. Parmi les dispositions qu'il se propose d'éliminer, on trouve celles qui concernent les émissions portant sur la limitation des naissances et les maladies vénériennes, la réclame au cours d'un bulletin de nouvelles, les demandes de dons et souscriptions, les loteries, les concours radiophoniques, les émissions publicitaires offensantes, les ententes d'affiliation de la Société Radio-Canada, les retransmissions et les rapports financiers.

La radio M.A.

Le Conseil ne propose pas de modifier l'exigence actuelle selon laquelle au moins 30% des pièces musicales radiodiffusées par une station doivent être canadiennes. Cette exigence est conforme à l'important objectif du Conseil de voir à ce que les artistes canadiens jouissent de temps d'antenne aux stations canadiennes et de maintenir l'appui au développement des talents musicaux canadiens. Dans le cas des émissions à caractère ethnique, toutefois, le Conseil propose de modifier l'exigence actuelle en matière de teneur en émissions canadiennes, de manière à permettre un niveau de 7%. Cette modification est conforme aux constations du Comité consultatif de la radiodiffusion à caractère ethnique, qui a présenté ses recommandations au Conseil en 1985.

Le Conseil souligne qu'il considère ce pourcentage comme étant un niveau minimal et qu'il s'attend à ce que les radiodiffuseurs n'épargnent rien pour relever progressivement les niveaux de teneur canadienne de leurs émissions à caractère ethnique.

Une autre importante modificaion proposée a trait à la suppression de toutes les restrictions imposées au temps de réclame à la radio M.A., pour une période d'essai de deux ans. Le Conseil est préoccupé de ce que les dispositions actuelles qui limitent les niveaux de réclame puissent nuire à la viabilité financière de certaines titulaires en particulier les stations dont la marge de profit est très faible, et constituer un fardeau inutile de réglementation pour les pratiques de vente de l'industrie

La radio M.F.

Au fil des ans, on a élaboré un certain nombre de règlements et de pratiques administratives visant à garantir que les émissions M.F. soient essentiellement différentes, tant par leur forme que par leur fond, des émissions M.A. Plus précisément, le Conseil a établi des dispositions concernant la radio M.F. qui exigent la présentation d'émissions de formule premier plan thématique et des lignes directrices visant la radiodiffusion d'émissions enrichies. Afin de maintenir les objectifs de la politique en matière de radio M.F., de favoriser l'industrie canadienne de la souscription d'émissions et d'encourager de nouveaux interprètes canadiens, le Conseil propose les dispositions ci-après.

a) les lignes directrices globales visant les émissions de formules premier plan et enrichie combinées resteront à 50% pour les titulaires de licences jumelées (détenteurs de licences M.A. et M.F. dans le même marché) et à 33% pour les titulaires de licences indépendantes (détenteurs d'une seule licence M.F. dans un marché donné).

b) les limites horaires imposées au contenu commercial seront supprimées.

c) le pourcentage requis des émissions de formule premier plan sera réduit de 20% à 15% dans le cas des titulaires de licences jumelées et de 12% à 9% dans le cas des titulaires de licences indépendantes;

d) la limite quotidienne imposée au contenu commercial restera de 150 minutes; les titulaires de licences jumelées qui atteignent ou dépassent 20% d'émissions de formule premier plan et les titulaires de licences indépendantes qui atteignent ou dépassent 12% d'émissions de formule premier plan auront droit à 250 minutes par jour et les titulaires de licences jumelées et de licences indépendantes qui dépassent 22% et 14%, respectivement, d'émissions de formule premier plan n'auront plus de limite à leur contenu commercial. Les titulaires qui voudront se prévaloir de l'inventaire commercial supplémentaire devront respecter les niveaux plus élevés d'émissions de formule premier plan qui devront mettre en vedette un interprète canadien ou provenir de souscripteurs ou de réseaux canadiens ou être des émissions de formule enrichie produites par un Canadien

Réclame en faveur de boissons alcooliques

Dans un avis public distinct que le Conseil a publié aujourd'hui (Avis public CRTC 1986-68), le Conseil propose plusieurs modifications aux dispositions actuelles qui dans certaines circonstances, interdisent la réclame radiodiffusée en faveur de spiritueux et qui permettent la réclame radiodiffusée en faveur d'autres boissons alcooliques dans les provinces où cette réclame est autorisée. Tout en continuant de réglementer la réclame en faveur de boissons alcooliques, le Conseil propose de ne plus s'occuper de l'autorisation des textes de réclames préalablement à leur radiodiffusion. Les modifications préserveraient le principe général selon lequel ce genre de réclame ne doit pas viser à encourager la consommation en général de bière, de vin et de cidre. Dans l'avis, le Conseil demande à ses titulaires et aux autres parties intéressées de se pencher sur la question en établissant un comité chargé de l'élaboration d'un code

Le Conseil a invité le public et les aprties intéressées à lui formuler, au plus tard le **1er mai 1986**, des observations sur otutes ces propositions, pour une audience publique qui se tiendra le 21 mai 1986

Renseignements: Services d'information, Ottawa (Ont.), K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423; ou à l'un de nos bureaux régionaux: Tour Barrington, Pièce 428, Halifax (N.-E.), B3J 2A8, (902) 426-7997; Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, pièce 602, Montréal (Qué.), H2Z 1X4, (514) 283-6607; Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.), R3B 2B3, (204) 949-6306; 700, West Georgia, Suite 1130, Case postale 10105, Vancouver (C.-B.), V7Y 1C6, (604) 666-2111

Canada

SAINT-LABRE/WOODRIDGE

La route postale définitivement fermée le 1er avril

Les Postes canadiennes ont averti Irene Gerardy que la route postale reliant Woodridge à Saint-Labre et Carrick sera définitivement fermée à l'expiration de son contrat à la fin du mois.

Irene Gerardy n'assura donc plus la distribution de courrier à compter de la semaine prochaine. L'opposition des résidants à cette décision et la pétition qu'ils ont signée à l'unanimité n'ont pas fait reculer Postes Canada. (*La Liberté du 14 au 20 mars*).

Le courrier sera donc dorénavant déposé dans les casiers postaux à Woodridge, La Broquerie, Marchand ou Steinbach, selon le choix de chaque habitant. La location sera gratuite la première année.

Quant à Irène Gerardy, qui s'était beaucoup attachée au travail qu'elle a effectué pendant cinq ans, elle aura "plus de temps pour s'occuper de sa famille et de la vie associative du village".

Stéphane JARRE

SAINT-LÉON

De la friture sur la ligne



Le comité culturel de Saint-Léon a participé, avec deux saynètes, au premier festival des saynètes, qui s'est déroulé au Centre culturel franco-manitobain samedi 15. La mise en scène était assurée par Marie Labossière. Les participants étaient: Guy Grenier, Nicole Grenier-Lebeau, Agnès Labossière, Julien Grenier, Carole Rondeau, Lise Grenier, Guy Grenier, Robert Grenier et Gisèle Grenier. Sur la photo, un instantané de la saynète "Une belle ligne".

SAINT-JEAN-BAPTISTE



Aux toutes dernières nouvelles, Herbie avait développé un léger penchant... L'héroïne du sink-a-thon organisé par le club de curling, malgré une inquiétude visible sur le pare-brise, a pris son naufrage en patience.

L'objectif reste l'expansion

La Société de développement de Saint-Jean-Baptiste (*St. Jean Baptiste Development Corporation Ltd.*) a décidé de poursuivre son action en faveur de la promotion du village lors de sa réunion annuelle du jeudi 20 mars.

La Société va mettre en route le programme d'embellissement de la rue Principale, vendre l'image de marque du village auprès des touristes et des entrepreneurs et poursuivre l'application du plan de développement de Saint-Jean-Baptiste.

D'autres projets

Dans cet esprit, le contrat liant la Société à un consultant, Curtis Whyte, a été reconduit pour au moins six mois, voire un an. Il intervient comme conseil auprès des particuliers qui souhaiteraient se lancer dans les affaires, ou les faire prospérer. Ses études de faisabilité sont gratuites puisqu'il est embauché par le Comité de développement de Morris-Saint-Jean-Baptiste (*).

C'est avec ce consultant que Saint-Jean-Baptiste a établi un plan de développement s'appuyant sur des statistiques, des sondages et les idées de tous ceux qui ont participé aux ateliers de réflexion. Toutes ces recherches ont permis de cerner le potentiel du village.

L'objectif de ces opérations reste l'expansion de Saint-Jean-Baptiste. "Le problème d'emploi est assez grave ici, explique Philippe Sabourin, secrétaire de la Société de développement, et on perd beaucoup de nos jeunes".

Après s'être ainsi assurée des ressources et des forces du village, la Société s'est chargée de les faire connaître à l'extérieur en achetant des publicités dans les journaux et en éditant un dépliant d'information sur Saint-Jean-Baptiste.

La réfection de la rue principale témoigne de la volonté de parfaire l'image de marque du village. D'autres projets sont aussi à l'étude, comme l'ouverture d'un musée et la mise en valeur de l'aspect francophone du village situé sur la route 75.

À l'issue de la dernière réunion annuelle, le Conseil d'administration de la Société de développement se compose de Denis Foidart, Léon Lafont, Randy Manikel, Elaine Sabourin, Philippe Sabourin, Yves Sabourin et Michael Sykes.

Stéphane JARRE

** Randy Manikel (Président): 758-3543; Philippe Sabourin (Secrétaire): 758-3512; Curtis Whyte (Opportunity West Development Ltd.): 237-8536.*

LA ROUGE

Inondation: les pluies d'avril restent l'inconnue

"Quand tu vois du noir dans les champs," lance Hervé Barnabé, "tu commences à penser à cultiver." Lorsque tu cultives dans la région de la rivière Rouge, tu ne peux t'empêcher de penser aux possibilités d'inondation.

"La neige est presque tout partie en deux jours," poursuit le cultivateur de Letellier. "La neige est partie, mais l'eau est encore dans les champs. On était content lorsque ça a gelé dur la semaine dernière."

C'est cette alternance entre le gel et le dégel qui est idéale, explique Rick Bowering du Manitoba Flood Forecast Centre. Si le temps sec se maintient, il n'y aura aucun danger que la rivière Rouge déborde.

Certains affluents de la rivière Rouge pourraient causer des problèmes. Les rivières Roseau, Boyne et La Salle pourraient inonder si la neige fondait trop vite ou s'il y avait beaucoup de pluies durant le mois d'avril.

Du côté des États-Unis, la source des inondations de la rivière Rouge, il n'y a presque plus de neige. "Mon beau frère est allé faire un tour aux États en janvier et il n'y avait presque plus de neige," raconte Hervé Barnabé. "C'est vrai qu'il y avait beaucoup d'eau dans les champs à la fin de l'automne. Comme c'est là, c'est pas mal calme. Et les prévisions météorologiques sont bonnes."

Le Manitoba Flood Forecast Centre a évalué que les risques d'une inondation comparable à celle de 1979 sont de l'ordre de une sur 15

Lucien CHAPUT

LORETTE

Une nouvelle initiative de la caisse

La Caisse populaire de Lorette va proposer un nouveau service à ses clients: le compte d'équité. Cette nouvelle initiative entrera en vigueur dès que la loi sur les caisses sera amendée.

Cette décision a été prise lors de l'assemblée annuelle qui s'est tenue le 17 mars en présence de 75 membres.

Tous les membres, qu'ils soient déposants ou emprunteurs, peuvent ouvrir un compte d'équité. Il suffit de verser 100$. La Caisse se charge d'alimenter le compte ensuite.

Elle va en effet accorder un bonus d'intérêt sur les autres dépôts du client et le mettre sur son compte d'équité. Même opération avec les emprunts des sociétaires qui ont un compte d'équité. La caisse offre un rabais sur les intérêts que doit payer le client. Au-delà de 500$ déposés sur le compte d'équité, le client pourra disposer normalement de son argent.

Grâce à une campagne publicitaire en faveur des dépôts à terme et des REER, les dépôts ont augmenté de 16,5 pour cent en 1985. Les prêts aux sociétaires se sont accrus de 10,4 pour cent. La Caisse peut ainsi continuer à prêter de l'argent.

Elle a pu dégager en 1985 un bénéfice de près de 61 000$, qui a permis de porter les réserves générales de la Caisse à 455 000$ et donc d'atteindre l'objectif fixé (*5 pour cent des 9 millions de l'actif en réserves*).

Au 31 décembre 1985, la Caisse comptait 1 056 sociétaires, en légère diminution par rapport à 1984. Mais Maurice Gobeil note que ce nombre est de nouveau en augmentation au premier trimestre 1986.

Lors de la 48e réunion annuelle, il a également été décidé d'agrandir et de réaménager le bâtiment qui abrite la Caisse pour un montant de 150 000$.

Le nouveau conseil d'administration se compose de Roméo Désorcy (président), Gérard Cournoyer, Benoît Jolicoeur, André Manaigre et Denis Ross. Jules Manaigre, qui a siégé au Conseil pendant 9 ans, a quitté son poste.

Stéphane JARRE

LA BROQUERIE

Tout le monde aime la glace



Pour les jeunes, un village sans aréna, c'est comme une crème glacée sans parfum.

"Dites-moi, quelles écoles, quelles églises et quels sports trouve-t-on à La Broquerie?" Ce sont les trois questions essentielles que pose tout nouvel arrivant aux conseillers du village.

"Il serait bien déçu s'il n'y avait pas d'aréna", confie Laurent Tétrault, secrétaire-trésorier de la municipalité de La Broquerie. Et quelle aréna!

La glace artificielle a été inaugurée samedi dernier lors du carnaval. C'est en partie grâce à elle si le carnaval d'hiver peut avoir lieu au printemps...

Car une patinoire artificielle comporte au moins deux avantages: "La glace est toujours belle et la saison dure plus longtemps".

À La Broquerie, on sort ses patins dès le mois d'octobre, pour ne les ranger que sept mois plus tard, en avril. Avec une patinoire naturelle, il faut se contenter des quatre mois d'hiver.



Les hommes politiques étaient là en force. On reconnait (g. à d.): Terry Hoover (ministère des Affaires culturelles du Manitoba), John Giesbrecht, (*préfet de la municipalité de La Broquerie*), Jake Epp, (*député fédéral de Provencher*), Marie-Thérèse Nadeau, Roland Gauthier, (*président du comité du village*), et tenant le bout du ruban, Léo Nadeau, (*président du comité de l'aréna*).

La patinoire fait partie intégrante de la vie du village: "On a beaucoup de gens qui ont formé des équipes, pour le plaisir, raconte Laurent Tétrault, après le travail ou l'école, ils viennent pour s'amuser ou pour s'entrainer". L'aréna est ouverte de 16h00 à minuit...

"Les habitants de La Broquerie sont très enthousiastes vis-à-vis du hockey", précise Laurent Tétrault. Et ils n'hésitent pas à faire fi de l'adversité qui a voulu que par deux fois l'aréna disparaisse en fumée. Par accident.

Chaque fois, elle a été reconstruite sur un nouvel emplacement. La dernière est née en 1978. Et on vient de consacrer 188 000$ à l'installation de la glace artificielle grâce à des subventions du fédéral (32 000$), de la province (25 000$), de la municipalité (50 000$), à des donations (35 000$) et aux bénéfices du Comité de l'aréna (40 000$), essentiellement.

"On n'a ni emprunté, ni prélevé de taxe et tout est payé", confie avec satisfaction Laurent Tétrault. Un plaisir qui peut être partagé par tous ceux qui ont une affaire à La Broquerie et qui bénéficient des retombées des parties de hockey et de l'activité de l'aréna. Sans oublier le carnaval qui ferme le bal.

"On devrait faire quelque chose , estime Jules Balcaen, qui tient les comptes du carnaval. Et ce bénéfice ira aux clubs sportifs locaux".

Les Blue Bombers ont attiré encore plus de monde à la soirée dansante à laquelle ils participaient (400 personnes), qu'au match de hockey qui les opposait aux Habs de La Broquerie (300 spectateurs) et qui s'est achevé sur le score de 12 à 12.

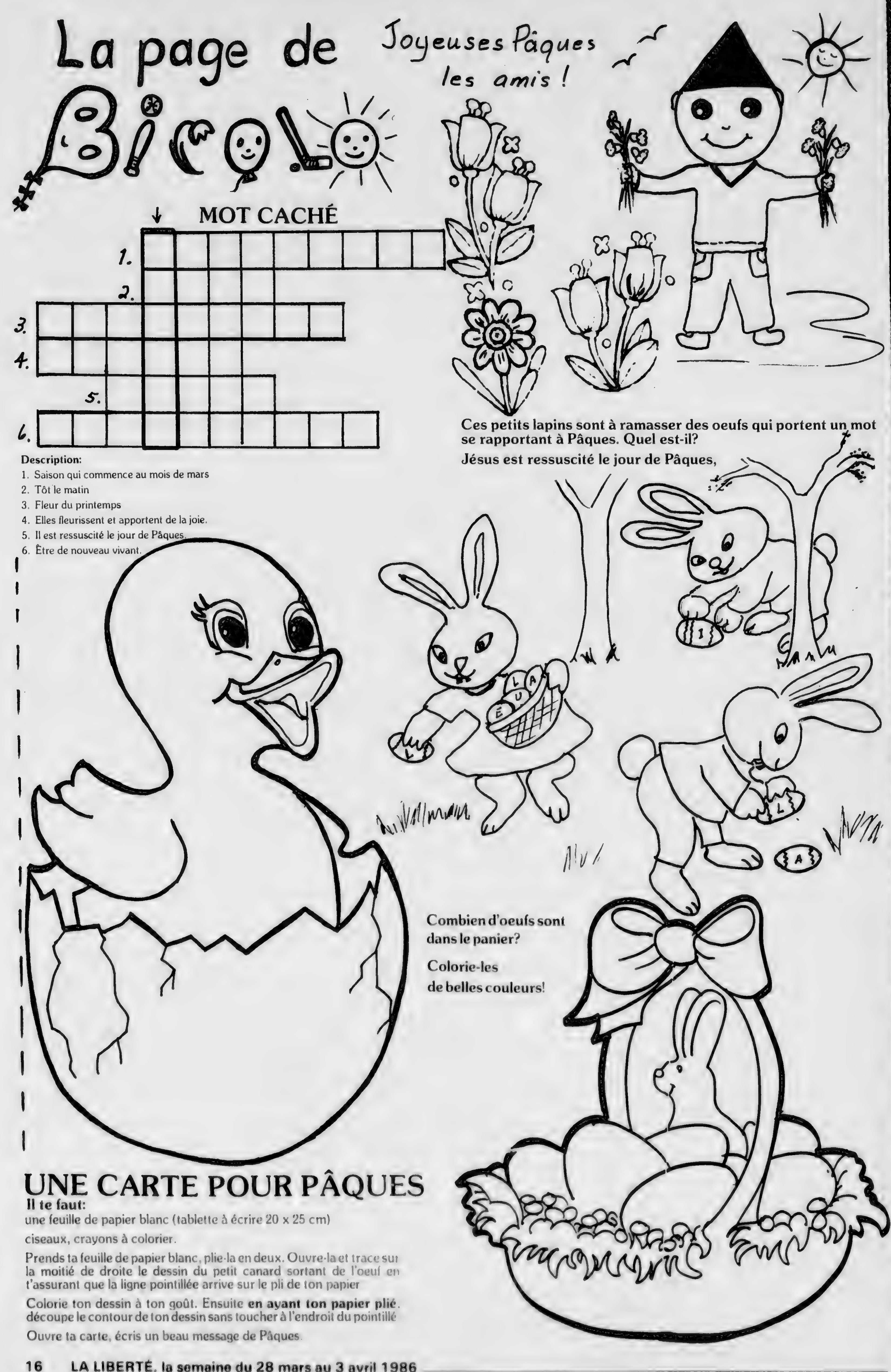
Pour le reste, "on a impliqué les professeurs, les mères de famille, les fermiers, les hommes d'affaires, etc... dans des parties de hockey et de ringuettes"

Il n'y a qu'à écouter Monique Gauthier raconter le match de hockey qui opposait les hommes, chaussés d'un seul patin, aux femmes, normalement équipées, pour comprendre que l'on s'est bien amusé: "On n'avait même pas le temps de regarder le pointage", explique-t-elle. Et elles ont perdu.

Stéphane JARRE

RIVIÈRE-AUX-RATS

Le comité culturel de la Rivière-aux-Rats a participé le 15 mars avec sept autres comités, au premier festival des saynètes, qui s'est tenu au Centre culturel franco-manitobain. Les participants de la saynète Austra, Lo, Pitheque et compagnie étaient: Henri Desharnais, Denis LaPalme, Lorraine Racine, Vincent Laroche et Guy Laroche. La mise en scène était assurée par Marie Maynard et Madeleine Laroche.



MOT CACHÉ

Description:

1. Saison qui commence au mois de mars
2. Tôt le matin
3. Fleur du printemps
4. Elles fleurissent et apportent de la joie.
5. Il est ressuscité le jour de Pâques.
6. Être de nouveau vivant.

Ces petits lapins sont à ramasser des oeufs qui portent un mot se rapportant à Pâques. Quel est-il?

Jésus est ressuscité le jour de Pâques,

Combien d'oeufs sont dans le panier?

Colorie-les de belles couleurs!

UNE CARTE POUR PÂQUES

Il te faut:

une feuille de papier blanc (tablette à écrire 20 x 25 cm)

ciseaux, crayons à colorier.

Prends ta feuille de papier blanc, plie-la en deux. Ouvre-la et trace sur la moitié de droite le dessin du petit canard sortant de l'oeuf en t'assurant que la ligne pointillée arrive sur le pli de ton papier

Colorie ton dessin à ton goût. Ensuite **en ayant ton papier plié**, découpe le contour de ton dessin sans toucher à l'endroit du pointillé

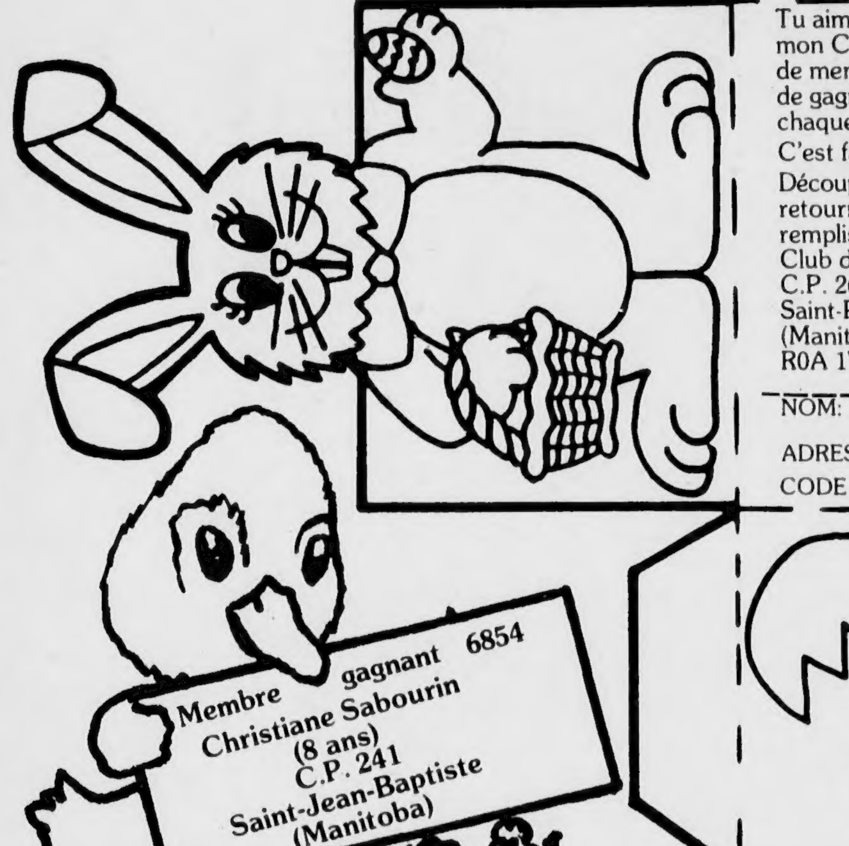
Ouvre ta carte, écris un beau message de Pâques.

Bricolage

Colorie le petit panier. Découpe-le et colle-le sur un carton mince (papier construction). Plie sur les pointillés ---------- et colle chaque coin ou assemble-les avec une brocheuse. Cache des petits oeufs dans la paille de couleur.



Réponses:
Panier d'oeufs: 7 oeufs
MOT CACHE
1. Printemps
2. Aube
3. Jonquille
4. Fleurs
5. Jésus
6. Ressuscité

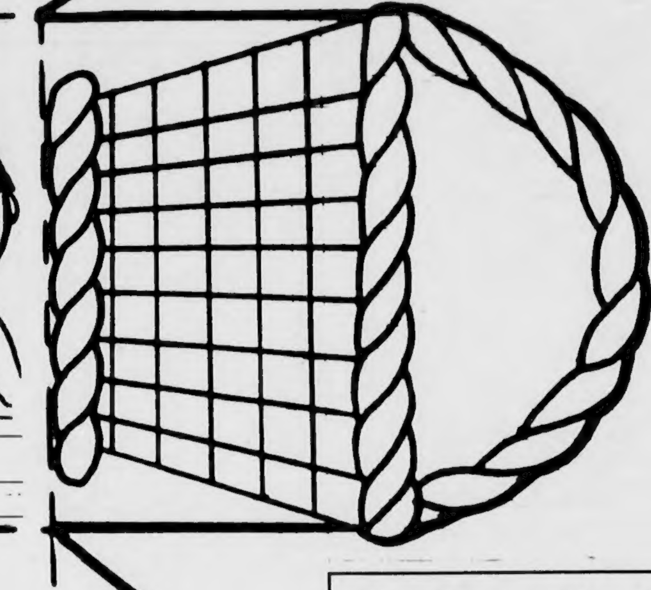


Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______



Pâques, c'est la terre de Dieu

Tu remportes une victoire?

Seigneur Jésus, on dit que tu es ressuscité et vivant pour toujours. Les apôtres, Pierre, Jean, Thomas, les femmes et plus spécialement Marie-Madeleine révèlent que par ta résurrection, tu remportes une victoire décisive sur la souffrance, l'injustice, la haine, le mal et même la mort.

En ce Vendredi saint, le mal fait encore des siennes...

Si je regarde autour de moi, je vois la violence percer davantage dans les rues de Saint-Boniface, le cancer ronger tant de malades alités et angoissés attendant la chirurgie, une amie qui se réfugie dans l'alcool et la drogue, Lucienne qui vient d'accoucher d'un bébé mongolien, un jeune policier qui meurt s'étant fait tirer une balle, Jean-Louis qu'on promène d'un foyer nourricier à l'autre et Gisèle qui est inconsolable parce que Pierre l'a trompée à nouveau. Tout ça pendant la montée vers Pâques, Seigneur!

Et cette salle d'urgence qui s'emplit de malades à l'Hôpital Saint-Boniface. Et ces nombreuses personnes aînées pour lesquelles on a moins de lits disponibles dans les foyers d'accueil déjà surpeuplés?

Sans oublier qu'on meurt encore de faim au Sahel et en sachant qu'on s'entretue en Afrique du Sud, au Nicaragua, en Irak et même au Manitoba. Est-ce si vrai Seigneur que tu remportes la victoire en mars 1986? J'ai parfois envie de crier que j'y crois moins à ta victoire!

Signes d'espérance durant le Carême 1986

Mais... eh bien! oui je me reprends... J'ai vu dernièrement les Haïtiens danser dans les rues; j'ai admiré qu'une veuve, Cory Aquino, ait rallié un peuple survolté dans un sillage escarpé de non-violence et Geneviève et des associées laïques qui continuent avec joie de renflouer les tablettes de linge pour le quinze millième réfugié se présentant au Centre Laurent; tant de collaborateurs et de collaboratrices autour de moi qui se donnent la main pour bâtir, partager, aimer, consoler, aider et soutenir des pauvres par leur engagement comme membre d'un conseil d'administration; tant de laïcs qui se sentent appelés à un ministère de responsabilité dans l'Église et qui cherchent une occasion de l'exercer.

J'aperçois les visages de Frankie, Shirley et Joe au Centre hospitalier Taché sur lesquels je vois briller une lumière de paix et de bonheur malgré leurs souffrances, leur solitude, malgré les séparations quotidiennes - *signes d'espérance pascale*, parmi d'autres...



Marie BONIN

L'auteure est Supérieure provinciale des Soeurs Grises du Manitoba.

COMMENTAIRE

Terre de Dieu et Pâques 1986

Seigneur, quand je vois cette joie populaire suivre l'oppresson à Port-au-Prince, ces ovations et ces pardons à Manille, ces victoires si grandes et si humbles à Johannesburg, ces réconciliations dans nos villages..., je crois que **notre terre**, oui, elle est une terre d'épreuves, d'appels, de promesses, mais elle **est** surtout une **terre d'avenir**.

Si André et Hélène se réconcilient et repartent croyant plus fort encore en leur amour, c'est que Pâques suit toujours le Vendredi saint, et ceci dans chaque vie de femme, de prêtre, d'homme d'affaires, de jeune...

C'est alors que je sais que Pâques c'est la terre de Dieu, c'est *Son passage*, c'est *Sa victoire*. La tienne Seigneur... mais aussi la mienne! La *victoire de la paix sur la révolution* aux Philippines, la *victoire de la reconstruction possible* après Gonaïves, la *victoire de l'espérance sur le cynisme* possible des astronautes après l'expérience pénible de Challenger, la *victoire de mon enthousiasme sur le défaitisme et la déprime* parfois trop à la mode...

Et je veux *ressusciter*, moi aussi, avec tant de braves paroissiens qui se donnent la main dans le projet diocésain de **ReNouveau**, car Lui est ressuscité avant, et Il veut tant que nous grandissions ensemble, pasteur, familles, jeunes, professionnels, religieuses, journaliers, etc.

JOYEUSES PÂQUES à chacun et chacune, spécialement à nos prêtres et évêques pour qui la Semaine sainte est toujours exigeante au plan pastoral. Merci de votre sacerdoce et de votre don pour le peuple de Dieu!

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Nécrologie

À la mémoire de SOEUR CLÉMENCE THÉROUX, S.D.S.

Le 19 mars décédait à l'hôpital Notre-Dame de Lourdes Soeur Clémence Théroux des Soeurs du Sauveur après quelques mois de maladie. Née à Notre-Dame de Lourdes, le 24 décembre 1918, elle était la fille de Joseph Théroux et de Marie Paulhus. Elle fit ses études à l'école du village où enseignaient les Soeurs du Sauveur. Elle fit son entrée dans cette communauté en mai 1946 et y prononçait ses voeux en 1949. Durant ses quarante ans de vie religieuse, elle reçut diverses obédiences dans les maisons de l'Institut, soit à Lebret, Lourdes, St-Lupicin, St-Boniface où elle s'adonna aux travaux de couture, ou comme sacristine ou dans les services domestiques.

Sr Clémence se fit remarquer par son assiduité au travail qu'elle voulait parfait, par sa régularité à la prière et aux divers exercices de la vie religieuse. Elle sut rendre à sa communauté de nombreux services qu'elle acquittait de bon coeur croyant qu'elle n'en faisait jamais assez. Lorsqu'on lui donna une chambre à l'infirmerie en raison des soins qu'elle requérait, elle trouva pénible de se voir à demi-active mais elle accepta son état sans se plaindre. La prière la réconfortait dans ses moments pénibles. Elle était très unie aux membres de sa famille qu'elle visita aussi longtemps que sa santé lui permit.

Sr Clémence était la soeur de Emma, épouse de feu René Labossière, de Alice, épouse de feu Paul Vuignier, de Anna, épouse de Joseph Pittet, de Florence, épouse de Jean Joyal et de Joseph, époux de Thérèse Tranq, de Aimé, de Albert, époux de Blanche Lamarche.

Ses funérailles eurent lieu à N.D. de Lourdes le 22 mars. L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse.

Remerciements

Les Soeurs du Sauveur et la famille Théroux remercient M. l'abbé Choiselat et les médecins et infirmières pour les soins donnés à Sr Clémence ainsi que toutes les personnes qui leur ont offert leurs condoléances et leurs services à l'occasion de ce décès.

Les Soeurs du Sauveur
257, croissant Enfield
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1B6



Joseph Antoine PELLETIER (Tony)

Le dimanche, 23 mars 1986, à l'hôpital générale de St-Boniface, est décédé Joseph Antoine Pelletier (Tony), à 76 ans, de St-Boniface et Comté L'Islet, P.Q. après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse, Thérèse, née Beauchamp, et six enfants: Léona et son époux Lucien Manaigre de St-Boniface; Jeanne et son époux Joël Leclaire d'Ile-des-Chênes; Marcel et son épouse Lillian de Calgary; Antoinette (Toni) de St-Vital; Robert et son épouse Marjolaine de St-Vital; Jean-Claude et son épouse Donna de Winnipeg; et 27 petits-enfants et onze arrière-petits-enfants, en plus de plusieurs nièces et neveux. Il est survécu par un frère Adrian et son épouse Lillian de Kelowna, C.B. Il a été précédé par deus frères, Pierre-Émile et Jean et deux soeurs Claudia et Rose.

On se rapellera de notre père et notre grand-père "Tony" pour sa bonté, sa patience et son endurance durant toutes ces années de souffrance.

Un service commémoratif aura lieu à 10h30, le mercredi 26 mars 1986, à l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kanny à St-Boniface. Le père Aurèle Lemoine célebrant. L'incinération a déjà eut lieu. L'enterrement des cendres se fera prochainement.

Au lieu de fleurs les parents et amis qui désire peuvent faire un don à l'hôpital St-Boniface, fondation recherche, 409, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba).

Green Acres est en charge des arrangements.

MARIE ANTOINETTE COUTURE (née POIRIER)

Mme Marie Antoinette Couture, veuve de feu Louis Napoléon Couture, autrefois de Clandeboye au Manitoba, est décédée le 16 mars 1986, à l'âge de 96 ans, au centre hospitalier Red River Place à Selkirk.

Mme Couture est née à Saint-Boniface et y a reçu son éducation. Elle a vécu à Selkirk et à Clandeboye depuis son mariage le 5 septembre 1911.

Elle était une mère dévouée, chérie de ses trois fils Harold de Clandeboye, Roland et son épouse Bridget de Charleswood, Albert et son épouse Theresa de Toronto, et de ses trois filles Hélène et son époux Gérard Guyot de Saint-Bonifce, Olive et son époux James Porteous de Saint-James, et Theresa Hough de Saint-James. Elle laisse aussi une soeur Joséphine Poirier de Saint-Boniface, 15 petits-enfants, 15 arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Les prières ont été récitées le mardi 18 mars à 19h30 en la chapelle funéraire Gilbart à Selkirk. La messe de la Résurection a été célébrée le mercredi à 10h30 en l'église Notre-Dame, 269, rue Jemima à Selkirk, le Père Louis McCloskey officiant. L'inhumation dans le lot familial a suivi au cimetière de la paroisse à Mapleton.

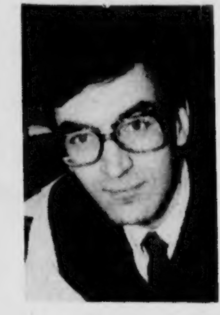
Les porteurs ont été MM. Thomas, Rodney et Edward Couture, Carson Porteous, Robert Poirier et Raymond Guyot.

Un merci particulier aux médecins, aux infirmières et au personnel de Red River Place pour tous leurs soins et gentillesse.

Au lieu d'offrir des fleurs, vous pouvez faire un don au Manitoba Heart Fund au 301-352, rue Donald à Winnipeg.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Gilbart de Selkirk.

Le point sur le projet Place Youville



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Ils étaient neuf particuliers intéressés au développement communautaire du vieux Saint-Boniface. En se constituant en société légale, ils se sont arrêtés sur le nom Nouvelle économie urbaine francophone. Ce qui donne l'acronyme NEUF. Il y avait un poète dans le groupe, peut-être?

Leur premier projet était plutôt modeste. La nouvelle société de développement communautaire acheta une maison à Saint-Boniface pour la louer aux participants du programme Katimavik. L'achat avait été financé à 100 pour cent par la Caisse populaire de Saint-Boniface. Chaque membre avait dû garantir personnellement 2 000$ de l'emprunt.

Et voilà qu'à peine deux ans après la création de NEUF, cette société de développement communautaire a convoqué une réunion publique pour discuter d'un projet de développement de 250 logements à Saint-Boniface.

Des logements moins dispendieux

Le site proposé est situé entre la rue Youville et la rivière Seine. 21 acres environ où seraient construits 44 maisons uni-familiales, 55 condominiums, 104 appartements et 47 townhouses. Soit des maisons d'une valeur de 80 000$ et des logements moins dispendieux sous forme de coopératives d'habitation. (*Un mélange pour donner une "communauté intégrée", d'après Léo Prince, président-fondateur de NEUF.*) Le nom du projet? "Place Youville".

Le projet est encore à l'étude. Ce qui a été discuté par une centaine de gens à la réunion du 19 mars, c'était le plan de faisabilité préparé par le bureau d'architectes James-Rollier. Mais puisqu'une grande partie du terrain pour le projet "Place Youville" appartient à la Société d'habitation et de rénovation urbaines (MHRC), ce sera à cette société de décider si le projet prévu par l'étude de faisabilité est acceptable.

"Quand NEUF avait été constitué en avril 1984," explique le président-fondateur Léo Prince," on a contacté les personnes impliquées dans le projet "Place Youville". Il y avait déjà un comité de résidants de Saint-Boniface en place.

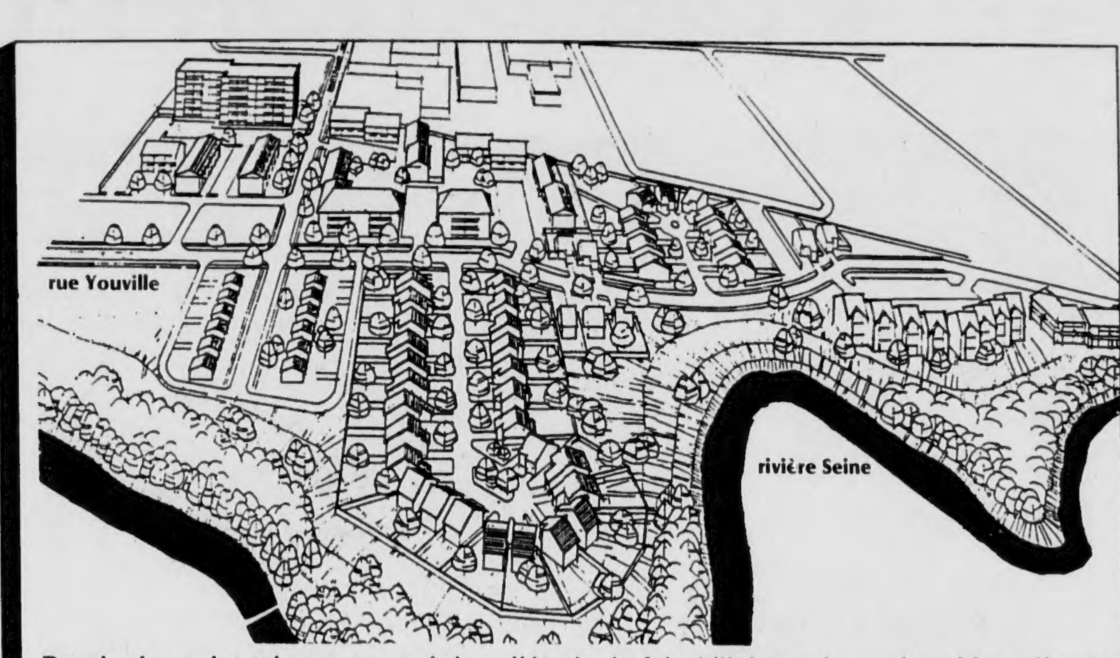
Conformément à la volonté des gens

"Le terrain était disponible, mais il appartenait à la MHRC. Ça n'aboutissait pas à grand chose. Alors le comité nous a suggéré de prendre en main le dossier. On a rencontré les responsables de la MHRC. Un comité composé de représentants de la MHRC, de la ville de Winnipeg, du ministère des Affaires urbaines et de NEUF a été formé. On a abouti à l'étude de faisabilité."

"Le comité existe toujours. Il s'agira d'analyser ce qui a été proposé, de voir ce que sera la prochaine étape. Pour NEUF, il s'agit maintenant de faire du monitoring, de s'assurer que la prochaine étape se réalisera". Conformément à la volonté des gens présents à la réunion du 19 mars.

NEUF aura un rôle supplémentaire à jouer dans le développement "Place Youville". "Dans le développement, MHRC devra construire un maximum de 50 logements à loyer modéré pour satisfaire son propre programme."

"Ce qu'on a proposé, c'est que ces logements à loyer modéré soient intégrés dans le développement global et qu'ils prennent la forme de coopératives d'habitation. Pour NEUF, ça fait partie de notre mandat de mettre sur pied ce genre de coopératives d'habitation."



Dessin du projet tel que proposé dans l'étude de faisabilité menée par le cabinet d'architectes James-Rollier. 250 nouveaux logement, MHRC voulant.

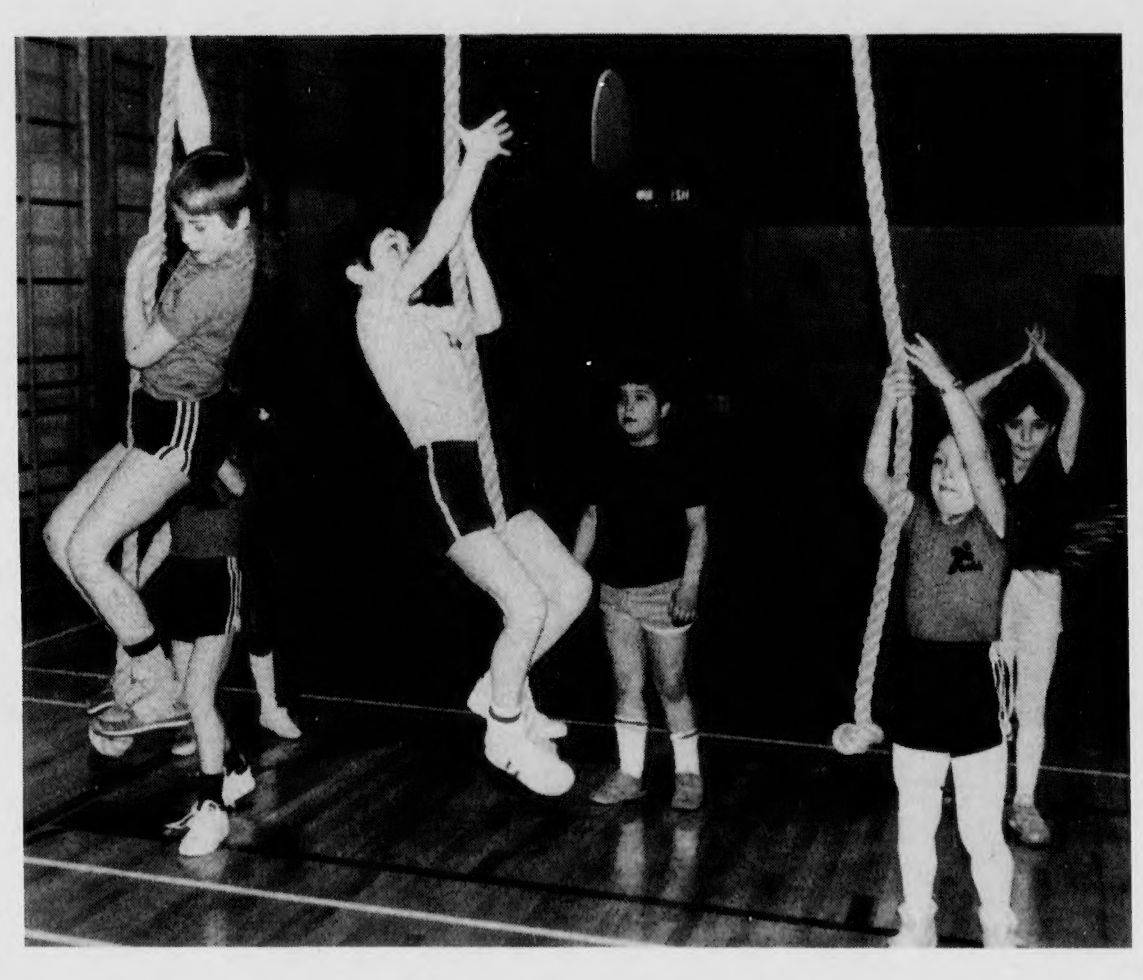
POINT à la LIGNE: *Les conseillers de la ville de Winnipeg ne sont pas contents ces jours-ci. Ils et elles viennent de se rendre compte que ce sont les commissaires d'écoles qui établissent le taux de prélèvement des taxes foncières qui financent le système scolaire.*

Ce qui est pire, c'est que la ville de Winnipeg est obligée par la loi de prélever ces taxes pour les commissions scolaires. Rien contre le maire Bill et ses acolytes, mais entre nous, ce n'était tout de même pas la découverte du siècle. Il y a déjà plusieurs années que les élu(e)s des régions rurales se plaignent de la même chose. Sans que ça fasse la une du Free Press.

Le comble dans tout ça, c'est que la ville de Winnipeg n'est pas l'innocente violée dans ce drame. Après tout, si les conseillers et le maire s'étaient assurés que les propriétés de Winnipeg avaient été réévaluées chaque trois ans comme l'oblige la loi régissant la ville de Winnipeg, les contribuables de la division scolaire de Winnipeg n'auraient pas à payer plus que leur part de taxes foncières.

Pas que les conseillers et le maire avaient raison de s'inquiéter. Les contribuables savent lire leur facture de taxe foncière. Et si certains conseillers perdent leur siège aux élections municipales à l'automne, ça ne sera pas à cause des commissions scolaires.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE...



Voici des exemples concrets d'exercices et d'activités utilisés en éducation physique pour aider l'élève à adopter un mode de vie actif:

Première année: Estelle joue à la chasse aux couleurs et découvre que son coeur bat plus vite, qu'elle s'essouffle et qu'elle aime bouger. Estelle devient consciente de son espace personnel; elle comprend aussi les signaux de départ et d'arrêt qui lui permettent de circuler rapidement au gymnase avec beaucoup plus de sécurité.

Troisième année: Luc danse le «Yan petit» et maîtrise davantage le mouvement de base **glisser**; il apprend à enchaîner plusieurs mouvements et améliore ainsi sa coordination et son sens du rythme.

Sixième année: Claire s'adonne au jeu préparatoire: basket-ball sur les lignes de touche. Elle applique les habiletés apprises dans les cours telles que **dribbler, passer** et **tirer.** Elle coopère avec les membres de son équipe pour compter des points.

Neuvième année: Jean-Guy fait le test Mani-forme et évalue sa propre forme physique. Il interprète les résultats d'après les normes manitobaines et découvre que son endurance cardio-vasculaire est supérieure à celle des jeunes de son âge.

Onzième année: Dominique participe avec sa classe à une sortie de plein-air. Elle bâtit un quinzhee, et développe davantage l'habileté de s'orienter avec carte et boussole en participant à un parcours d'orientation. En préparant une trousse de survie, elle se familiarise avec les techniques qu'elle pourrait utiliser en cas d'urgence.

BOUGER POUR ÊTRE BIEN DANS SON CORPS!

L'éducation physique a la mission unique de développer la dimension physique de l'élève. Elle répond à ses besoins fondamentaux de bouger, de maîtriser ses gestes et d'être bien dans sa peau. **Le développement total de l'élève se parfait en éducation physique par le MOUVEMENT.**

Dans cette discipline, on tient compte de ce que l'élève a déjà appris, de son âge ainsi que de ses capacités afin de l'aider à développer les mouvements qui lui donnent l'autonomie de ses gestes. Des activités physiques et exercices divers sont utilisés comme **moyens** pour que l'élève apprenne les mouvements de base comme la **locomotion** (courir, sauter, glisser, etc.) la **manipulation** (lancer, attraper, botter, etc.) et la **non-locomotion** (s'étirer, se pencher, etc.)

De la maternelle à la 12e année, le programme d'éducation physique amène l'élève à pouvoir:

- comprendre l'importance de l'activité physique afin d'adopter un mode de vie actif la vie durant;
- développer diverses habiletés motrices;
- être bien dans son corps pour exprimer avec confiance, par le mouvement, ses idées, ses pensées et ses sentiments;
- appliquer à la pratique d'activités physiques, les règles de sécurité et survie;
- bâtir à travers la pratique d'activités physiques des relations sociales positives;
- développer une attitude positive envers l'activité physique et devenir plus autonome dans la poursuite de celle-ci.

Pour parfaire l'éducation physique de l'élève, les **habiletés** enseignées varient du simple au complexe et d'un niveau scolaire à l'autre.

De la maternelle à la troisième année: L'élève apprend à maîtriser les **habiletés de base** comme: courir, marcher, galoper, glisser, sauter, lancer, attraper, botter, s'étirer, se pelotonner, etc.

De la quatrième à la sixième année: L'élève développe les **habiletés générales** en pratiquant des jeux modifiés qui se rapprochent des sports et des activités comme on les connaît.

Au présecondaire: L'élève maîtrise les **habiletés spécifiques** de diverses activités physiques.

Au secondaire: L'élève développe davantage les **habiletés nécessaires afin de poursuivre un style de vie actif dans la vie adulte.**



Entre autres, voici quelques activités physiques à privilégier:

- Le conditionnement physique
- Les rythmes et danses
- Le développement de la perception-motrice
- Le plein-air
- Les activités nautiques
- La gymnastique
- Les jeux collectifs et individuels

SAVIEZ-VOUS QUE...

— Le terme «culture physique», souvent utilisé pour référer à l'éducation physique, est dépassé. La «culture physique» est plutôt le développement méthodique des muscles du corps afin de devenir Madame Atlas ou Monsieur Univers.

— Le terme «gymnastique», utilisé couramment pour signifié l'éducation physique est inexact. La gymnastique ne représente qu'un aspect de la programmation en éducation physique. Des activités très reliées à la gymnastique souvent enseignées sont: la gymnastique olympique, la gymnastique rythmique moderne, etc.

ET MOI COMME PARENT, QU'EST-CE QUE JE FAIS?

— **J'initie mon enfant aux mouvements:**
- je bouge à la musique avec Paul,
- je lance et j'attrape un ballon avec Joëlle,
- je vais jouer au parc avec Gaétane,
- je nage avec Henri.

— **Je participe aux activités physiques avec mon enfant:**
- je fais du ski de fond, de la bicyclette, du jogging, etc.

— **Je m'interroge à l'égard de l'activité physique de mon enfant:**
- Son dos est-il droit? Ses épaules sont-elles arrondies?
- S'essouffle-t-il trop facilement? Peut-elle faire au moins 20 redressements assis par minute?
- Peut-elle lancer avec force à une cible? Peut-il sauter à la corde avec rythme?
- Aime-t-il bouger? Est-elle bien dans son corps?

Éducation Manitoba
Bureau de l'Éducation française

